

# L'INFORMATEUR

## Corse nouvelle



1€

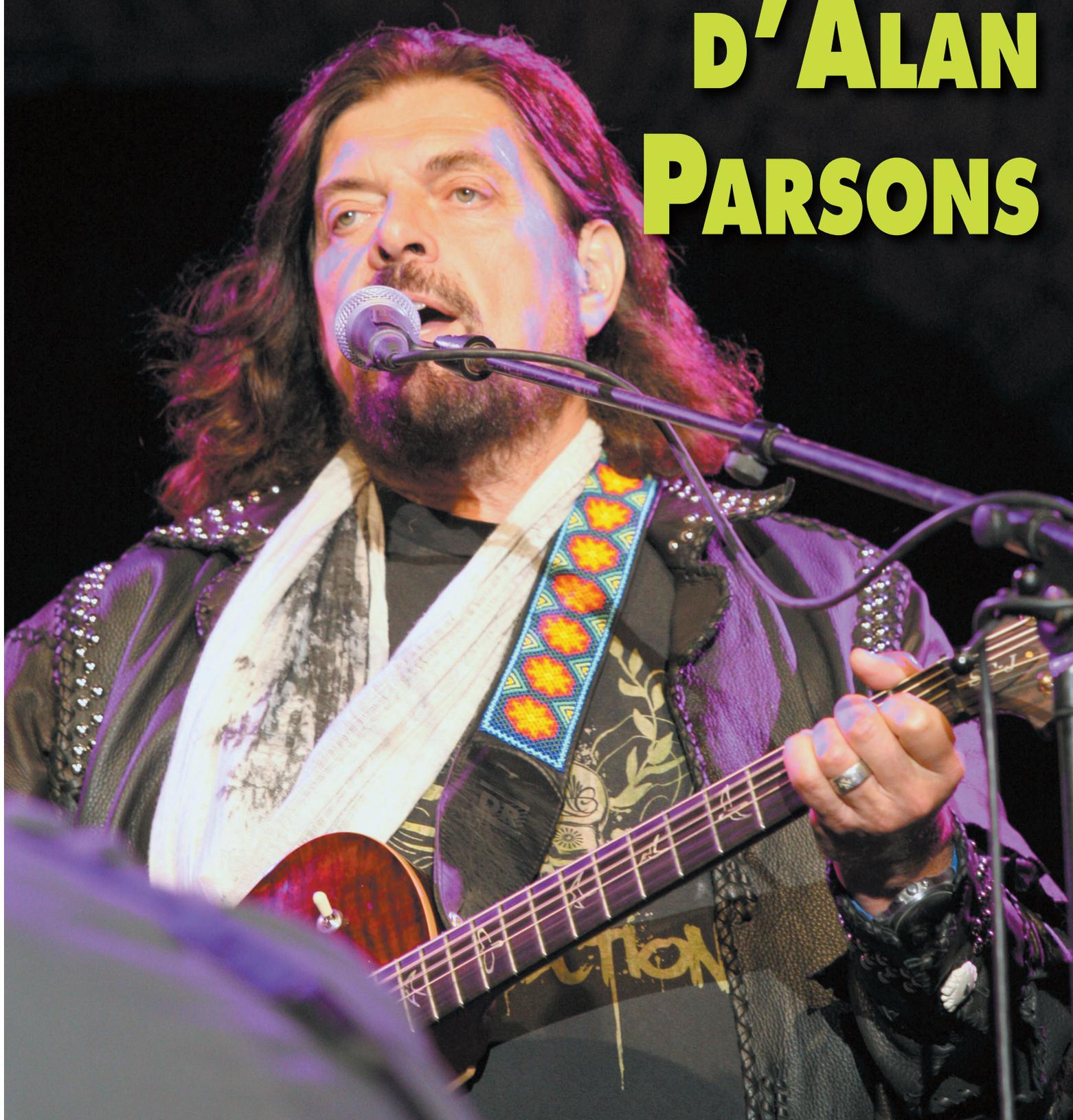
[www.corse-information.info](http://www.corse-information.info)

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 3 au 9 août 2012 - N° 6425 - 61<sup>ème</sup> année

### INTERVIEW EXCLUSIVE

# D'ALAN PARSONS



Prendre la voie ferrée  
pour un raccourci, c'est risquer sa vie.

# SORTEZ DES RAILS

Nos règles de sécurité sont faites pour vous sauver. Respectez-les.

À MOINS D'1,2M DE LA VOIE FERRÉE,  
vous serez aspiré !

Pour aller plus loin : [www.corse.fr](http://www.corse.fr)

En collaboration avec les Chemins de Fer de la Corse



Chemins de Fer de la Corse



[www.pneu-bis.fr](http://www.pneu-bis.fr)

DÉGOMME LES PRIX DES PNEUS & DE L'ACCESSOIRE

## NOUVEAU À BASTIA

### SUPER PROMOS SUR LES PNEUS



DRAGON SUPERCORSA PRO

LE TRAIN  
À PARTIR DE

242€<sup>(1)</sup>

PIRELLI



(1) Exemple de prix pour un train complet AV + AR 120/70-180/55

STATION RAPIDE MOTOS ET SCOOTERS TOUTES MARQUES AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS



SPEED BIKE

Casatorra - Route nationale 104 - 20620 BIGUGLIA - Tél. 04 95 57 64 06

Par Pierre Bartoli

**À modu nostru**

Da Roland Frias

**Manu Chao, à quandu a prossima ?**

Ùn si pudia sperà megliu per u Festivale Porto Latino chì hà apertu, luni, a so quatordecima edizione accogliendu un artistu assai clandestinu, connisciutu è riconnisciutu. Iè, forse l'avite capita, dopu à a prima parte scema di Troba Kung-Fù, Manu Chao –ellu stessu– è u so gruppu La Ventura si sò subito dati di rimenu da fà cresce –ancu più forte– a pazzia in corpu à a citadella di San Fiorenzu, nera di mondu.

À 51 anni, u cantadore francese d'urigena spagnola ùn hà persu nunda di a so energia mitica. Hè entratu à corri corri nant'à a scena, sunendu di chitarra è saltendu ignilocu. Tandu, u publicu hà seguitatu u passu è era prontu à ballà tutta a notte. S'hè lasciatu portà in un viaghju rock, culuritu è ritmatu, à fior'di i successi di i dischetti «Clandestino», «Proxima estacion : Esperanza» è «Radio Bemba», ma dinò di qualchì ripresa di l'anziana formazione musicale di Manu Chao : a Mano Negra. Tante canzone indiate chì sò state surgente di spirazione per i spettatori. Parechji anu inventatu, d'altronde, muvimenti strasordinarii. Certi, di sicura, ùn eranu micca troppu chjari in a so andatura, godendu ssa stonda da u fondu d'un universu sparpersu è puzzutu, di u quale eranu i soli à avè e chjave. Ohimè a decadenza ! Ma ghjera quantunque un campu, perchè d'altri anu rialzatu u livellu, lavenudu si nanzu di vene à a serata è provendu ch'ellu si pudia fà a festa senza techjassi di sustanze proibite ; ancu di grazia...

Di modu generale, tuttu u mondu era in l'imbienza, l'organizzatori cuntentissimi, a citadella incantevule è messa in lume da st'eventu ch'è nimu ùn si scorderà. Manu Chao hà messu u focu durante più di duie ore è mezu di «live». Hè statu à l'altura di a so reputazione...

Trè mesi in daretu, da i SMS à e teleffonate, da i puttachji à e confidenze, l'informazione era stata spartuta è scoperta, digià, cun un piacè tamantu, frà u situ Internet di u festivale è e rete suciale. Mancu in i nostri sogni ci aviamu pensatu : Manu Chao in concertu ind'è noi. A squadra di Porto Latino ci hà fattu una bella sorpresa è un regalù ch'ùn si pudia ricusà.

Felicitazione è complimenti à tutti ! À quandu a prossima ?

**MUNICH 1972 – LONDRES 2012 !**

Du tireur **Michel CARREGA**, Médaille d'Argent à Munich, en 1972, à **Priscilla GNETO**, Médaille de Bronze à Londres au Judo, la Corse aura attendu quarante ans pour un nouveau podium aux Jeux Olympiques !

En un éclair, **Priscilla GNETO**, arrivée à Porto-Vecchio à l'âge de 8 ans, a rassemblé la Corse autour de son exploit, avec ses 21 ans, son charme et son talent, suscitant l'engouement de la presse qui n'a pas manqué de rappeler que la Championne avait fait ses premiers pas dans le sport, en Corse, d'où elle a pris son envol en passant par le Pôle Espoir d'Ajaccio, l'INSEP et le Club de Levallois où elle est licenciée aujourd'hui. Quelle bouffée d'oxygène pour la jeunesse insulaire et l'ensemble de la société en Corse où le talent, la valeur peuvent s'imprimer dans la reconnaissance de tous !

**Priscilla GNETO** plane aujourd'hui sur l'île de Beauté, terre d'accueil et de réussite ! Bravo et merci, **PRISCILLA** de montrer la voie à qui veut «aller au bout de son rêve».

Le tien ne fait que commencer à se concrétiser et de quelle manière ! La Corse en est très fière !

**ET SI NOUS PARLIONS DE NOUS !**

Puisqu'il s'agit encore de rêve, continuons. Pour la première fois, l'**INFORMATEUR CORSE NOUVELLE** veut savoir comment il est perçu et reçu par ses lecteurs. Vaste programme, pourrions-nous dire, et pourtant quoi de plus simple ? Chère Lectrice, cher lecteur, vous allez trouver au cœur de ce numéro estival un questionnaire, quatre pages à compléter par vos observations, vos commentaires et même vos critiques...

Nous vous remercions par avance pour votre amicale contribution, pour le moment que vous allez passer à nous dire ce que vous pensez de nous ! Nous avons besoin de votre concours, de vos réponses, pour savoir si ce que nous faisons correspond à vos attentes. Nous avons besoin de vos idées pour mieux avancer...

En nous disant ce que vous avez envie de nous dire, vous nous aiderez à parcourir notre chemin. Vous nous permettrez de mieux mobiliser et organiser nos modestes moyens, pour mieux servir encore cette idée que nous avons de notre île, de notre histoire, de notre langue et de notre culture.

En un mot, servir et aimer **CETTE CORSE** que nous avons à cœur !

Merci aussi à nos partenaires et amis qui ont décidé d'offrir des cadeaux, qui remercieront lors d'un tirage au sort certains d'entre vous qui auront complété le questionnaire facultatif avec leurs coordonnées personnelles. Merci à **AIR CORSICA**, à certains viticulteurs de notre Corse, parmi lesquels **Henri ORENGA DE GAFFORY**, fidèle s'il en est, merci aussi au **CHEMIN DES VIGNOBLES** à Ajaccio et à son animateur de grand talent **Nicolas STROMBONI**.

A vos plumes ! Bonnes vacances pour ceux qui consacreront au cours de ce mois d'août du temps au repos et aussi à la lecture.

# Alan Parsons un œil

*Les Nuits de la guitare de Patrimonio savent créer l'événement. Cette année encore, elles ont fait fort en faisant venir une icône du rock symphonique avec le Alan Parsons Project. Qui n'a pas entendu «Eye in the Sky», une des chansons-phares des années 80 avec «Syrius» en ouverture, qui servira pendant longtemps à introduire l'équipe de basket des Chicago Bulls durant les années 90, au début de leurs rencontres.*

**M**ais avant ce succès mondial le APP (comprenez Alan Parsons Project) avait déjà réalisé de grandes choses comme *Tales of Mystery and Imagination*, *I Robot* ou *The Turn of a Friendly Card*. Pour compléter le tout Alan Parsons avait été aux manettes de la console d'un des albums les plus vendus au monde. Après avoir effectué son apprentissage aux studios Abbey Road, celui où les Beatles enregistraient, il atteignit la consécration avec *Dark Side of the Moon* des Pink Floyd. Cette influence restera perceptible dans certains de ses albums concept au début de sa carrière. C'est donc un personnage important de l'histoire de la musique contemporaine que nous avons rencontré et qui continue à œuvrer pour que le rock dans toutes ses composantes continue d'exister de la meilleure des façons.

► **Connaissiez-vous la Corse ?**

Quand j'étais jeune, je suis venu en stop de Calais jusqu'à Nice, puis j'ai pris le bateau et je suis arrivé à Bastia, ensuite j'ai pris un bus pour me rendre à Calvi. C'était magnifique.

► **C'était votre première rencontre avec l'île de beauté et quarante ans après, vous y revenez pour vous produire pour la première fois.**

Presque cinquante ans.

► **On vous connaît pour vos albums, mais vous avez aussi été ingénieur du son. Alors musicien ou ingé-son ?**

Tout d'abord musicien, puis, quand j'ai intégré les studios Abbey Road en qualité d'assistant ingénieur, j'ai décidé de remiser ma guitare au placard.

► **Vous avez enregistré les Beatles ?**

Non, j'étais en formation. Je n'ai rien créé avec eux, j'apprenais tout simplement.

► **Par contre vous avez joué un rôle important avec Pink Floyd ?**

J'étais assistant ingénieur sur Atom Heart Mother et j'ai aussi réalisé le mixage de ce disque avec une vache en couverture, puis *Dark Side of the Moon*.

**«Come on, make the sound better», disait Roger Waters à Alan Parsons lors de l'enregistrement de *Dark Side of the Moon***

► **Est-ce que ce disque représente quelque chose d'important pour vous ?**

Oh oui, énormément ! Ça a été un disque inoubliable à produire car vous savez, les membres de Pink Floyd attendaient beaucoup de ce disque et



Alan Parsons dans les vignes de Patrimonio pour une interview exclusive



Deux guitares au moins pour accompagner le créateur du hit mondial

ils me sollicitaient énormément. Ils donnaient l'impression de n'être jamais satisfaits du résultat. Roger Waters par exemple venait vers moi et me disait en me poussant gentiment : «Come on, make the sound better», c'était la voie qu'ils avaient décidée d'approfondir.

► **Il faut dire qu'à leur époque, ils étaient très novateurs et jouaient beaucoup sur le son ?**

Effectivement, j'ai adoré collaborer avec eux. Juste après avoir joué la musique du ballet de Roland Petit à Paris, nous avons travaillé sur la façon d'avoir un son qui encercler le public.

► **Mais pourquoi êtes-vous revenu à la musique ?**

Quand nous avons créé le Alan Parsons Project, je ne suis pas vraiment retourné à la musique, je continuais le même boulot, à produire, enregistrer des groupes, mais j'avais envie de m'exprimer aussi.

► **Votre premier album (*Tales of Mystery and Imagination*) est basé sur des œuvres d'Edgar Allan Poe. Pourquoi avoir choisi ce matériau ?**

C'est juste pour l'inspiration que je l'ai choisi. Je trouvais que c'était l'auteur parfait pour écrire ma musique et jouer des chansons sur son histoire.

► **Où se situent vos influences ? La country ?**

Non, pas la country, vous savez toutes les expériences que j'ai vécues chez Abbey Road représentent une influence. Et, bien sûr, j'ai souvent été comparé à Pink Floyd même si je n'ai jamais eu l'intention de les égaler ou de les copier.

# dans le ciel de Corse



## ► **Quel était votre objectif avec la création de APP ?**

J'espérais avoir du succès, et heureusement j'en ai eu. I Robot a eu davantage de succès que Tales of Mystery, et on peut dire qu'à partir de cet instant, ça a vraiment décollé. Le APP n'est vraiment devenu nom que lorsque les albums étaient terminés. Je ne pensais pas que ça se passerait comme ça. Le groupe est devenu une star et pas moi. Au fil du temps, le Alan Parsons Project est aussi devenu un nom pour un seul album. Quand je rencontrais des gens et que je leur parlais du Alan Parsons Project, ils disaient : «wouhaou ! C'est super !» Mais ils ne savaient pas qui j'étais.

## ► **Vous avez pourtant enregistré de nombreux albums avant Eye in The Sky ?**

Oui, après I Robot, il y a eu Pyramid, puis Eve que nous avons enregistré en France.

## ► **Justement vous vendez plus d'albums dans notre pays que dans le vôtre ?**

Nous n'avons pas vraiment percé en Angleterre.

## ► **Comment l'expliquez-vous ?**

La Radio, il n'y avait que Radio One pour la rock musique. Les gens écoutaient davantage la pop que le rock. Et puis il y a eu le mouvement Punk, I Robot est sorti en pleine période Punk.

On ne faisait jamais de live show, c'est un de mes regrets.

## ► **Et Eye in the Sky est arrivé.**

Oui, mais au milieu des années soixante-dix, j'étais au sommet en tant que producteur de musique pop avec des groupes comme Pilot, Cockney Rebel, John Miles...

## ► **Al Stewart aussi ?**

Oui, mais c'est différent, il était davantage pop rock, soft rock.

## ► **Et vous, comment caractériseriez-vous votre musique ?**

Je ne pense pas que ce soit du soft rock, je préfère la considérer comme du rock symphonique, dans la même veine que Yes, Genesis, voire Van-gelis que j'apprécie beaucoup. Mais je réalise que ce dernier utilise davantage d'instruments que moi-même.

## ► **Mais vous aussi vous jouez de beaucoup d'instruments ?**

Oui, guitares, claviers et même de la flûte, mais pas ce soir, ce sera juste avec le clavier (sourires).

## ► **Qu'a changé le succès de Eye in the Sky dans votre carrière, votre vie ?**

Avoir un énorme tube, ça change tout. J'étais un nom et là je devenais quelqu'un, mais c'est marrant, je n'ai jamais vraiment été reconnu. J'ai vraiment un visage que l'on oublie vite. Dans un sens c'est bien, on ne me reconnaît que lorsque je donne ma carte de crédit. On me dit : «Vous

avez un rapport avec Alan Parsons Project et je réponds oui c'est moi».

## ► **Comment s'est passée la suite de ce méga hit ?**

Oh, vous savez, Turn of a Friendly Card a aussi été un grand succès notamment en France. Donc j'avais déjà eu des hits auparavant, et c'est vrai que c'est Eye qui a vraiment changé la donne dans ma carrière. Donc après j'ai continué à réaliser des albums Ammonia Avvenue et c'était le même groupe, le même son et nous passions du bon temps ensemble, mais on ne faisait jamais de live show, c'est un de mes regrets. Je pense que si nous en avions fait nous aurions bénéficié d'une autre reconnaissance.

## ► **Mais pour quelles raisons ?**

Le problème est lié à mon identité. Je pense que si nous avions été Eric (Woolfson) et moi sur scène, les feux de la rampe auraient été davantage braqués sur lui et c'est seulement après notre séparation que j'ai pris la décision de jouer en public.

## ► **Lorsque vous vous séparez d'Eric Woolfson en 1994, on a l'impression que plus rien de novateur n'intervient sur la scène musicale rock. Qu'en pensez-vous ?**

Je ne sais pas trop, mais il n'y avait pas de nouveau rock ou de nouvelle pop. John Mayer a fait de belles choses, Coldplay aussi, mais bon c'est davantage pop. Par contre j'adore Radiohead. Et je travaille avec un nouveau groupe qui s'appelle Electric Litany et si vous devez mentionner un nouveau groupe, vous pouvez citer celui-ci. Il y a aussi Jake Shimabukuro, un virtuose de l'ukulélé, qui joue «While my Guitar» et qui donne l'impression qu'il y a cinq musiciens avec lui. Bon j'ai aussi envie de faire un nouvel album avec Alan Parsons Project. Je ne suis pas satisfait du dernier réalisé, donc je veux faire mieux.

## ► **Pour vous, à l'inverse de nombreux musiciens, votre dernier album n'est pas forcément le meilleur ?**

Non, pour moi, le meilleur est plutôt le premier, donc pour moi Tales of Mystery and Imagination. Parce que le premier album est toujours plus spontané, plus frais, il n'y a pas la pression de réussir un nouveau grand coup.

## ► **Quelle est votre vision de l'industrie du disque ?**

Tout a changé, à présent, on n'achète plus un album, mais une chanson et le plus triste, c'est que l'on écoute la musique seul avec des écouteurs. C'est vraiment très triste. Par contre le gros avantage c'est qu'à présent il y a plus de festivals et les gens désirent toujours payer pour écouter de la musique vivante. Écouter la musique à la maison s'est distrayant, mais on le fait en travaillant, en jouant avec des jeux vidéo, alors que les concerts live marquent davantage. C'est aussi beaucoup plus difficile d'obtenir une reconnaissance.

## ► **Vous, ingénieur du son, pensez-vous qu'il y a une différence de qualité entre les enregistrements maison d'aujourd'hui et ce que vous faisiez à l'époque de Pink Floyd ?**

C'est très différent, même si la technique reste la même. Maintenant, vous avez simplement besoin de nombreux ordinateurs, de logiciels comme Garage band qui facilitent tout. Ce qu'il faut avant tout, c'est une longue expérience une écoute pour comprendre le son, savoir comment il se constitue. Mais je continue de penser que les anciens ingé-son sont capables de produire de nouveaux disques et c'est pour cette raison que j'ai mis au point une vidéo d'apprentissage qui s'appelle Art and science of sound recording, une série de trois DVD.



*Bel échange guitaristique dans le vent avec Alastair Greene*

# Calenzana au cœur de

*Du 17 au 22 août, Calenzana et ses alentours vont résonner des accords des Rencontres de Musiques Classique et Contemporaine. La manifestation est devenue au fil des ans un rendez-vous incontournable dans toute l'île et reconnue bien au-delà du Mare Nostrum. La 12<sup>e</sup> édition mêle des répertoires très divers du baroque à aujourd'hui, et des musiciens exceptionnels à découvrir dans de pittoresques villages. Beauté des lieux, ambiance détendue et familiale, programmation s'adressant au néophyte comme au mélomane : cet évènement insulaire parvient à mener de pair plaisir de la musique et découverte de la Corse.*



*Echange avec  
**Jean Sicurani**,  
un Président qui  
peut être fier de  
cette édition 2012*

► *Comme tous les ans, les artistes invités pour cette édition 2012 jouissent d'une renommée internationale : le compositeur Bruno COULAIS, le danseur iranien Afshin GHAFARIAN, le violoncelliste Gautier CAPUÇON, l'altiste Gérard CAUSSÉ (17/08),*

*L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE BUCAREST dirigé par Benoît FROMANGER (18 et 19/08), le groupe polyphonique corse A FILETTA (20/08), les sœurs LABÉQUE (22/08). Comment parvenez-vous à les convaincre de venir se produire dans un petit village de Corse ?*

Convaincre A Filetta n'a pas été difficile puisque je fais partie du groupe et que mes amis sont associés depuis le début aux Rencontres. C'est une forme d'engagement militant de notre part. Quant aux autres artistes, certains sont des amis issus de rencontres faites au fil de mon parcours (Denis Pascal, Bruno Coulais, Gérard Causé, Benoît Fromanger, notamment). En outre, aujourd'hui, sans avoir de grands moyens, les Rencontres de Calenzana ont su convaincre par la haute tenue de leur programmation ainsi que par la chaleur de l'accueil, autant d'atouts qui leur ont conféré leurs lettres de noblesse, tant auprès des artistes que du public. Enfin, des artistes de grande renommée s'adressent à nous spontanément.

► *Vous êtes une petite structure. Comment parvenez-vous à organiser un évènement d'une telle envergure ?*

D'un point de vue financier, nous bénéficions du soutien des collectivités publiques (la Collectivité territoriale de Corse, le Département

Les Rencontres de  
**Calenzana**  
Musiques  
Classique et  
Contemporaine  
**DU 17 AU 22 AOÛT**

Contact :  
**04 95 30 59 41**

de Haute-Corse, le service de l'ingénierie culturelle de la CTC, la mairie de Calenzana, la mairie de Lumiu, l'Agence de tourisme de la Corse) sans lesquelles les Rencontres ne pourraient avoir lieu. Des partenaires privés, nombreux (Air Corsica, SNCM, Spedidam, Sacem... pour n'en citer que quelques-uns), nous renouvellement également leur soutien d'année en année. Et tous les amis des Rencontres qui, par le biais de dons ou d'achats d'encarts publicitaires, nous manifestent leur aide.

D'un point de vue logistique, les Rencontres sont appuyées, et ce n'est pas un vain mot, par le travail passionné fourni tout au long de l'année par les bénévoles de l'association ainsi que par le service technique de la municipalité de Calenzana. L'organisation des Rencontres est en effet un travail au quotidien, et les efforts ne peuvent être consentis sans une réelle implication et un véritable amour de la musique.

► *Pouvez-vous nous dire quelques mots des concerts gratuits qui drainent un public toujours plus nombreux ? C'est important pour vous d'offrir ces « parenthèses » de gratuité ?*

La vocation première des Rencontres est de faire accéder tout un chacun à la musique. Il s'agit de concevoir celle-ci, et notamment la musique classique, dite savante, comme une musique du partage, et non comme une musique élitiste. Elle appartient à tous et ne doit en aucun cas être l'apanage d'un petit nombre. Les concerts gratuits

# la Musique

participent de cette approche, puisqu'ils tendent à amener la musique en plein cœur des différents villages du Canton (Zilia, Montemaggiore, Moncale, Galéria...), à la rapprocher au plus près de personnes peut-être réticentes à aller spontanément vers elle. En plus des concerts gratuits, la politique tarifaire va dans le sens de cette volonté de rendre cette musique plus populaire, puisque les prix des concerts oscillent entre 10 et 25 euros. Ces parenthèses de gratuité font donc entièrement partie de l'«essence» des Rencontres.

► **Durant le festival, de nombreuses actions sont organisées pour les jeunes : initiation, préparation à l'écoute, rencontres avec les artistes, atelier journalistique, découverte des métiers de la scène. Le festival de Calenzana se veut intergénérationnel ?**

Encore une fois, nous restons dans ce qui constitue la volonté première des Rencontres : la musique pour tous. La sensibilisation à la musique dès le plus âge revêt donc pour nous une importance cruciale. Il s'agit de sensibiliser les enfants non seulement à la musique mais aussi aux différents aspects de l'organisation d'un festival. L'atelier pour enfants intitulé Maestri à Zitelli, qui se déroule tous les matins dans le cadre des Rencontres (du 18 au 22 août), à Calenzana, permet à des jeunes de 8 à 15 ans de tisser des liens nouveaux avec la musique bien sûr, mais aussi avec des artistes de renommée mondiale et avec la logistique qui sous-tend tout festival. Ils en épaulent la préparation, participent à la présentation de la soirée finale ainsi qu'à l'élaboration d'une gazette.

Les master classes poursuivent un même objectif : susciter des vocations chez les plus ou moins jeunes, mélomanes avertis ou débutants. Pour l'automne prochain, l'association propose trois master classes : en octobre, classe alto avec Françoise Gneri, en novembre, classe composition avec Bruno Coulais et en décembre, classe piano avec Denis Pascal.

► **Des partenariats voient également le jour avec L'ARIA, association théâtrale de Robin RENUCCI, et Les Nuits d'Été de Corte. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?**

Ces partenariats sont le reflet de notre vision de la culture : un échange, un partage avec d'autres acteurs qui, au fond, poursuivent la même œuvre que nous. Ceux-ci peuvent prendre la forme d'un spectacle en commun, de participations ou d'échanges divers. L'objectif est, outre l'enrichissement qu'ils procurent, de mutualiser les moyens humains et matériels. Tisser des liens au niveau local pour porter plus haut encore et le mieux possible les couleurs de la culture en Corse. Les échanges ne s'arrêtent pas là, puisque d'autres sont aussi noués avec le Svegliu Calvese ou encore Estivoce à Pigna... Ainsi, cette année, un concert est organisé le 12 août, en collaboration avec les Nuits d'été de Corte, à Calenzana, sur le thème des grands airs et scènes d'opéra. Et un concert est prévu le 23 août à 18h00 à Olmi-Capella, en collaboration avec l'ARIA, en présence de Marie-Paule Milone, violoncelliste, et de Denis Pascal, pianiste.

► **Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez pour l'organisation de ces Rencontres ?**

Les difficultés que nous rencontrons sont, comme souvent, d'ordre financier. L'évènement prend de l'ampleur et les besoins augmentent de pair. Bien que les collectivités nous fassent confiance, nous souhaiterions bénéficier d'aides accrues, afin de répondre au mieux à la demande. L'une des grandes difficultés pour nous est de jongler entre les délais d'obtention des subventions et l'établissement du programme pour l'année en cours, ainsi que la mise en route de toute la logistique afférente aux Rencontres (organisation des transports des artistes, réservation de logements pour les artistes, transport de matériel technique etc.). Très souvent, les artistes sont «réservés» un an, voire deux ans à l'avance, et seule la certitude d'un financement à long terme permettrait de les accueillir lors des Rencontres. Nous sommes également toujours à la recherche de mécènes privés. La région ne compte malheureusement pas de grosses industries susceptibles de nous soutenir à hauteur de nos attentes. Ces aides nous permettraient de concrétiser notre volonté de créer des emplois en milieu rural et de pérenniser les activités tout au long de l'année.

## Et cet été, vous pourrez aussi aller écouter

### Felì

**4 Août : San Gavinu di Carbini**

(avec Canta U Populu Corsu)

**5 Août : Ponte Novu**

**6 Août :**

Ajaccio Place du  
Diamant

**7 Août : Scola  
in Festa Folleli**

(avec Francine  
Massiani,  
Canta U Populu  
Corsu,

Patrizia Gattaceca  
et Sekli)

**9 Août : Vezzani**

**10 Août : Lucciana**



### Patrizia Gattaceca

**5 Août : Eglise du Muchjetu 21h**

**4 Août : Campana 21h**

**16 Août : Bonifaziu**

**18 Août : Sisco : Villa Ramelli 20h30**

U viaghju : Onewoman show : Risa,  
macagna, stalvatoghji



### Francine Massiani

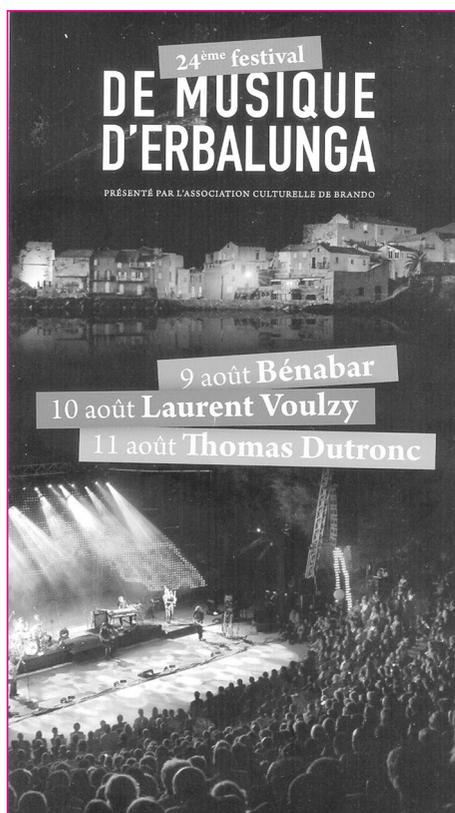
**11 Août : Santa Lucia  
di Mercoriu 21H**

4e Festival Femini'Arte

# 24<sup>ème</sup> Festival d'Erbalunga

## Que du beau monde !

*C'est maintenant une véritable tradition. Chaque été, depuis les années 90, des premiers jours de juin à la fin août, Erbalunga a rendez-vous avec la musique. Après les concerts classiques, et parallèlement aux ensembles de chants polyphoniques corses, place à la chanson française de qualité.*



**A**u programme, un trio gagnant, chéri du public. Tout d'abord, le 9 août, **Bénabar** mêlera, comme à son habitude et avec talent, humour, réalisme et insolence sur une musique enjouée. Une autre valeur sûre lui succèdera le lendemain et ce sera une première chez nous. **Laurent Voulzy**, le cœur plein de soleil, offrira son premier concert en **Corse**.

Enfin, et c'est pratiquement un enfant du pays, le guitariste-chanteur **Thomas Dutronc** au succès bien mérité retrouvera **Erbalunga**, un village cher à son cœur. C'est ici, en effet, qu'il fit ses débuts au sein d'un trio de jazz manouche.

A l'origine de cette animation culturelle d'exception, un mélomane exigeant ouvert à toutes les musiques de qualité, le premier magistrat de la commune, **Dominique Ricci**.

Dans son bureau, au premier étage de l'hôtel de ville, il nous a accordé un entretien.

► **C'est en 1989 que vous avez créé le festival d'Erbalunga. Comment vous est venue l'idée d'entreprendre cette aventure ?**

Je me suis inspiré du premier festival organisé dans l'île, celui de Bonifacio, en septembre 1980. Malheureusement, pour des raisons financières, il s'est éteint six ans après. Il comportait plusieurs soirées à thème, musique classique, variétés, jazz et musiques du monde. Finalement, pour Erbalunga, j'ai opté pour la variété française de qualité, le genre le plus populaire sans oublier, pour autant, la musique classique et le jazz.

► **A quel public s'adresse votre festival ?**

Le Festival d'Erbalunga ne se veut pas élitiste, il s'adresse à tous les publics de préférence mélomanes, ouverts à toutes les musiques de qualité comme je le suis moi-même. Ce public du «deuxième âge», c'est-à-dire entre 25 et 55 ans, est composé pour moitié de locaux, le reste de touristes étrangers et vacanciers venus du Continent. Il n'y a pas place, à Erbalunga, pour les drogués, les toxicomanes encore moins les casseurs. Notre règle d'or, c'est la convivialité.

► **Comment établissez-vous votre programmation ?**

Notre programmation répond à deux impératifs, qualité et rentabilité. Le secret de la réussite et de la longévité de notre festival réside dans la conciliation de ces deux objectifs, ce qui n'est pas toujours évident ! Jusqu'à présent nous y sommes parvenus, notamment grâce au soutien financier de la Région, du Département, de la Commune qui couvrent le quart de nos besoins. Le reste étant assuré par l'aide de plusieurs sponsors privés dont certains souhaitent conserver l'anonymat.

► **Parmi les vingt-trois éditions du Festival d'Erbalunga, quelle est celle qui vous a laissé le meilleur souvenir ?**

J'ai de nombreux et bons souvenirs en mémoire. Ils sont liés à des rencontres avec des artistes exceptionnels qui m'ont donné beaucoup d'émotion, de bonheur !

Ainsi, côté classique, je citerais le flutiste Jean-Pierre Rampal, le violoniste Ivry Gittlis (il vient de fêter ses 90 ans nldr), le guitariste Alexandre Lagoya.



Parmi les jazzmen dont j'ai apprécié autant le talent, que la disponibilité et la gentillesse je citerai l'accordéoniste Richard Galliano, le pianiste Claude Bolling, le violoniste Didier Lockwood, sans oublier le guitariste Marc Fosset, compagnon de route du grand Stéphane Grappelli aujourd'hui disparu. J'aurais tant aimé accueillir ce dernier !

Concernant les chanteurs de variétés, si je devais ne citer qu'un seul nom ce serait Maxime Le Forestier. Il a été cinq fois l'hôte de notre Festival, c'est vraiment un grand ami !

► **Avez-vous déjà une idée de l'édition 2013 ? L'an prochain Erbalunga fêtera le vingt-cinquième anniversaire de son Festival ?**

Il est encore trop tôt pour répondre à votre question. Sachez que nous ne sommes pas moins de vingt-cinq bénévoles à travailler toute l'année à la préparation du Festival sous la direction de Régine Attard. A partir d'octobre nous contacterons les principaux responsables de tournées d'artistes. Début janvier nous établirons une première liste de nos préférences. Le 15 février prochain, au plus tard, notre programmation devrait être bouclée.

► **Je m'adresse au premier Magistrat de la commune. Vous êtes maire d'Erbalunga depuis 1990. Etes-vous un maire heureux ?**

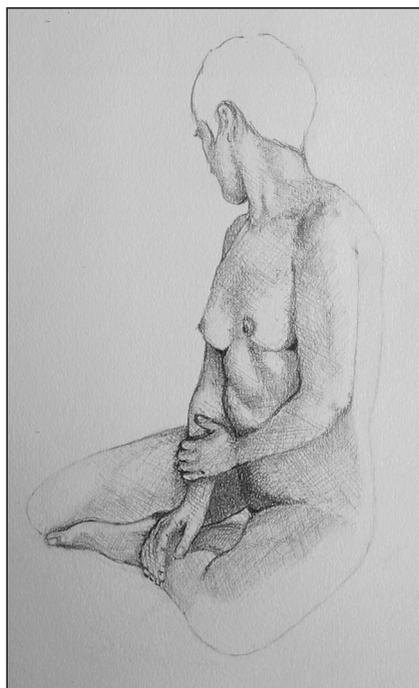
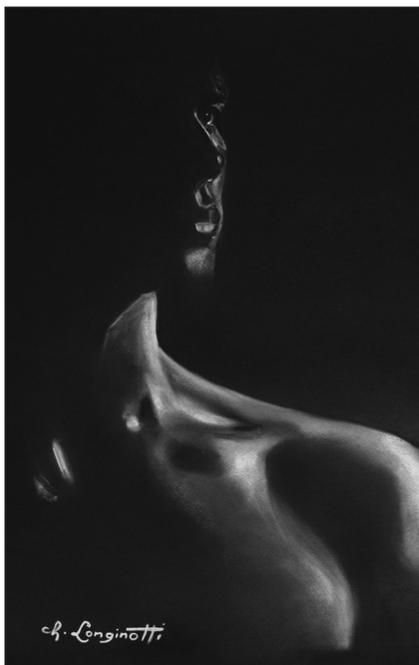
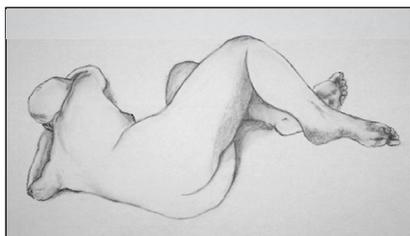
Heureux c'est beaucoup dire... Disons que je suis satisfait. Plusieurs de mes projets ont abouti. Dans notre commune, les travaux du tout à l'égout sont terminés. Le lotissement «Les Jardins d'Erbalunga» de 110 logements est en bonne voie d'achèvement. 90 ont déjà été réalisés. Le chantier devrait être terminé, au plus tard, en juillet 2013.

► **Pensez-vous briguer, en 2014, un nouveau mandat ? Ce serait le cinquième mandat de maire, pour vous, à Brando, la commune qui vous vit naître voici 64 ans ?**

Oui si ma passion demeure intacte et si j'ai toujours la santé !

# Christian LONGINOTTI

## partage son art...



### Qui êtes vous ?

Né en 1962 - Passionné de dessin et de peinture dès le plus jeune âge, je me suis orienté naturellement vers mon thème favori «**le nu artistique**». Je travaille essentiellement le pastel, l'acrylique et la sanguine. Architecte DPLG (EA de Marseille Luminy) et Ingénieur Principal au Conseil Général de Haute-Corse. Je réside à Oletta, mais je suis originaire de Saint Florent et d'Olmèta di Tuda.

### Un sport ?

Je pratique le golf (Golf club de Borgo) et je m'évade parfois en quad ou jet ski.

### Activité associative ?

Je suis Président de l'association «**Corsic'Arts**» depuis juin 2012 et celle-ci est composée de passionnés(es). Elle fait la promotion d'artistes et de créateurs dans tous domaines artistiques et culturels tels que : arts plastiques, arts graphiques, arts numériques, danse, musique, photo, théâtre, performances, parole, écriture...

**Corsic'Arts** organise des expositions d'art contemporain en Corse, en France, en Europe, et à l'International. Elle se charge aussi d'événementiels et de spectacles dans tous les domaines artistiques et culturels. Par ailleurs l'association inscrit son projet dans une dimension d'intérêt général en s'ouvrant à tous les publics, dans l'esprit de garder un caractère laïque et apolitique.

**Une devise ou citation ?** Un tableau ne vit que par celui qui le regarde. (*Pablo Picasso*).

**Où aller à la rencontre de ses œuvres sur le web ?**

<http://longinotti.dictionnaire-artistescotes-larousediffusion.com> ☎ 06 84 77 95 91

### Présentation des activités artistiques pour fin 2012

- ◆ Exposition du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2012 - **Domaine de Mavela**, à Aleria
- ◆ Exposition du 11 septembre au 9 octobre 2012 «**Le nu**» Tony Padovani/Christian Longinotti  
**Restaurant Le Roi de Rome**, à Ajaccio.
- ◆ Exposition du 21 au 27 septembre 2012 au **Lazaret Ollandini – Equinoxe 21**, à Ajaccio (21 artistes).
- ◆ Exposition du 12 au 16 octobre 2012 «**Eros au pays des merveilles**» au **Dian'Arte Museum**, à A la Marana
- ◆ Exposition Décembre 2012, «**Le Noël**» des **Corsic'artistes** à Ajaccio,

# Radisson Blu Resort & Spa Ajaccio Bay

## Un nouvel art de vivre l'exception corse

Propriété du Groupe Ollandini, le premier Resort & Spa de Corse a ouvert ses portes en juin dernier près de Porticcio, sur la rive sud du sublime Golfe d'Ajaccio. Cet établissement 4 étoiles représente le plus important investissement hôtelier effectué en Corse depuis 30 ans. Les pieds dans l'eau face à la plage d'Agosta, design épuré, gastronomie et bien-être y célèbrent le paradis insulaire. Entre mer et maquis, un standing unique sur l'île de Beauté.

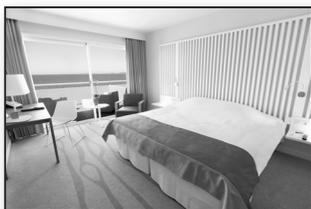


Le premier Resort & Spa d'Ajaccio

## Un site unique

Au premier plan, côté mer, la courbe gracieuse de la plage d'Agosta. Les îles Sanguinaires pointent le large, roches rouges sur flots d'azur... Porticcio n'est qu'à 5 kilomètres, station balnéaire délicieuse et point de départ de belles randonnées sur des sentiers littoraux hérissés de tours génoises, passant de criques en anses sous le soleil de la Méditerranée. Côté terre, la montagne s'élève doucement. S'y perchent des villages jusqu'à Bocognano, face à la chaîne du Monte d'Oro. C'est dans cette marine d'exception que s'inscrit le Radisson Blu Resort & Spa Ajaccio Bay. L'adresse

compte 170 chambres et suites élégamment parées de tons aigue-marine et bois blond, toutes prolongées d'une terrasse privée donnant sur la baie d'Ajaccio ou le maquis corse. De belles dimensions (de 28 à 52 m<sup>2</sup>), elles offrent les attributs d'un confort contemporain (wifi, internet haut-débit gratuit, écran plat) auxquels s'ajoutent, selon la catégorie souhaitée (chambres familiales, adaptées aux personnes à mobilité réduite, siglées Business Class ou suites), de petits extras : ici une kitchenette, là une cafetière Nespresso...



Chambre avec vue sur la mer



Une piscine intérieure spa, entre autres prestations haut de gamme

Les enfants disposent eux aussi d'un espace dédié, le programme «**Very Important Children**». Une équipe d'animation les accueille et propose plusieurs formules avec des activités variées permettant leur épanouissement pendant les vacances scolaires et la période estivale.

Côté saveurs, le restaurant «**A Muvra**» contemple lui aussi la baie tout en sublimant les parfums du terroir local. Le loup se déguste en marinère et s'accommode

de sucs de pamplemousse, le cochon noir, de miel du maquis. La myrte sauvage devient sorbet tandis que les copeaux de truffes d'été saupoudrent un carpaccio d'ananas... Deux bars complètent l'inventaire des lieux où paresser, contempler l'horizon ou siroter un cocktail entre amis.



La terrasse et le bar lounge "U Ponente", pour profiter d'un site d'exception

## Les plus

Les séminaires et banquets sont mis à l'honneur grâce à des installations modulables et des services personnalisés dédiés à la clientèle séminaire. Une superficie totale de 400 m<sup>2</sup> accueillant jusqu'à 250 personnes et à lumière du jour, en fait le lieu idéal pour accueillir réunions, congrès ou incentives.

L'hôtel propose une boutique ainsi qu'un bureau touristique bien utile pour organiser une excursion à travers l'île de Beauté ou programmer une séance de jet ski, de voile, d'équitation, une promenade en mer ou une plongée sous-marine... A 19 kilomètres du Resort, Ajaccio, la belle Impériale se découvre aisément révélant jour après jour ses trésors, d'un musée Fesch aux collections rares aux lieux marqués par l'histoire des Bonaparte en passant par les bonnes adresses de la vieille cité génoise...

## Le Groupe Ollandini : une affaire de famille

Opérateur touristique leader sur la destination Corse, le Groupe Ollandini voit son histoire débiter avec Baptiste Ollandini qui crée, en 1890, un service de transport de marchandises. Jean, le benjamin des enfants, rejoint le groupe en 1933. Son arrivée marque l'entrée d'Ollandini dans l'univers du voyage avec l'ouverture de la première agence de voyages corse basée à Ajaccio, puis l'inauguration de liaisons aériennes régulières et la création, dès 1956, des premières lignes charter sur la Corse. En 1963, le groupe se diversifie sur la location de voitures. Toujours précurseur, Jean devient, en 1966, un des premiers concessionnaires AVIS en France. En 1990, le Groupe Ollandini fête son centenaire. Entré dans l'entreprise en 1982, Jean-Marc Ollandini, ancien élève de l'ESSEC, prend en charge l'activité voyages avant de succéder à son frère François à la direction générale du Groupe en 2000. A partir de cette date, le groupe développe le tourisme d'affaires sur la Corse, se diversifie sur la Sardaigne et se positionne sur internet. En 2010, il rachète la société Sud Corse Hôtellerie qui exploite un complexe touristique important à Santa Giulia, près de Porto-Vecchio. Suivra, en juillet 2011, une prise de participation majoritaire d'Ollandini dans le tour opérateur Belge Corsica Travel. Ce rapprochement permet la mise en place d'importantes synergies garantes de développement et d'une plus importante rentabilité pour les deux structures.

40

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date à BONIFACIO (Corse du Sud) du 16 juillet 2012, enregistré à PORTO-VECCHIO le 23 juillet 2012, Bordereau n° 2012/266, Case n° 2, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** "IMMOCAVALLO".

**Capital :** 1.000 Euros, divisé en 100 parts de 10 Euros chacune entièrement souscrites et libérées.

**Siège social :** BONIFACIO (Corse du Sud), Ile de Cavallo, Village des pêcheurs, Bâtiment F.

**Durée :** 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

**Objet :** La création, la gestion, l'exploitation d'infrastructures d'accueil sous toutes leurs formes ; la création, la gestion, l'administration, l'entretien, l'exploitation par bail, location ou autrement, de résidences de tourisme dont elle a la propriété ou la jouissance.

**Gérant :** Monsieur BELLINI Gian Luca, demeurant à BONIFACIO (Corse du Sud), Ile de Cavallo.

**Immatriculation :** au R.C.S. d'Ajaccio.

Pour avis et mention, la gérance.

## AGOSTINI sérigraphie

distributeur officiel  
**hummel**  
MAILLOTS - SURVÊTEMENT - SACS  
teamsport since 1923

BP 676 - Z.I. de Furiani - 20600 BASTIA  
Tel.: 04 95 30 25 50 Fax: 04 95 58 06 32  
agostini.serigraphie@orange.fr

vêtements publicitaires  
tee-shirts, polos, sweats, chemises, polaires  
blousons, casquettes...  
objets promotionnels  
stylos, porte-clés, sacs, magnets, clés usb...  
impressions numériques  
autocollants, banderoles, kakémonos...

39

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date à BONIFACIO (Corse du Sud) du 16 juillet 2012, enregistré à PORTO-VECCHIO le 23 juillet 2012, Bordereau 2012/266, Case n° 1, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** "CAMIBEBI S.C.I."

**Capital :** 1.000 Euros, en numéraire.

**Siège social :** BONIFACIO (Corse du Sud), Ile de Cavallo, Village des Pêcheurs, Bâtiment F

**Durée :** 99 ans.

**Objet :** L'acquisition, par voie d'apport ou d'achat, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, la mise en valeur, la location, l'administration et l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis

**Gérant :** Monsieur BELLINI Gian Luca, demeurant à ROME (Italie), Via G. Borsi 22.

**Immatriculation :** Au R.C.S. d'Ajaccio.

Pour avis,  
Le gérant.



71

## B. LEONELLI

Avocat

40, Bd Paoli 20200 - Bastia  
Tél. 04.95.31.69.67 - Fax : 04.95.32.79.15

## CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BASTIA du 27 juillet 2012, enregistré à BASTIA le 31 juillet 2012, Bordereau n°2012/906, Case n° 13, il a été constitué sous la dénomination sociale «L'IMMOBILIERE DU PALAIS», une société à responsabilité limitée ayant pour objet : La transaction immobilière, l'administration de biens, syndicat d'Immeubles et toutes activités s'y rapportant.

Le **siège social** est fixé à BASTIA (20200) - 1, Boulevard Général Giraud.

La **durée de la société** qui prendra cours à dater de son immatriculation au registre du commerce est fixée à 60 années.

Les associés ont effectué des apports en numéraire dont le montant s'élève à la somme de 1.000 €.

Le **capital** ainsi formé est divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune entièrement souscrites et intégralement libérées, lesquelles ont été réparties entre les associés dans la proportion de leurs apports. La **société est gérée et administrée** par Monsieur Jean Pierre BRONZINI de CARAFFA demeurant à BASTIA (20200), 33, Boulevard Paoli, lequel jouit vis à vis des tiers des pouvoirs les plus étendus pour contracter au nom de la société et l'engager pour tous actes et opérations entrant dans l'objet social sans limitation.

La **société sera immatriculée** au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis et mention,  
Le Gérant.

56

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Philippe SCHIES, Notaire à Alfortville (Val-de-Marne) le 20 juin 2012, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont :

**Forme :** Société civile (EARL) (Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée)

**Dénomination :** EARL de VALLAT

**Capital :** 43.500,00 € divisé en 4.350 parts sociales de 10 €

**Apport en numéraire :** 21.750,00 €

**Apport en nature :** 21.750,00 €

**Siège social :** Immeuble MARCHI- Bât. A3 - Route de Quenza - 20124 ZONZA

**Objet :** Acquisition de tous éléments d'exploitation agricole, prise à bail de tous biens ruraux, exploitation des biens dont les associés sont locataires ou propriétaires, vente des produits d'exploitation.

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

**Gérant :** M. Henry KEMP demeurant 18 rue Marcellin Berthelot, 94140 Alfortville

**Associés :** M. Henry KEMP surnommé ; M. Charles KEMP demeurant 37 avenue Aristide Briand, 94110 ARCUEIL.

**Cession, mutation, transmission des parts sociales :** clause d'agrément.

La **société sera immatriculée** au RCS d'Ajaccio.

101

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bastia du 31 juillet 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société à Responsabilité Limitée

**Dénomination sociale :** CORSE DIAG IMMO

**Siège social :** - Lotissement Pineto, route de la Marana, 20620 Biguglia

**Objet social :** La réalisation d'analyses, d'essais, d'inspections techniques et notamment tout diagnostic Immobilier et thermique ainsi que la formation professionnelle et toutes démarches commerciales se reliant à l'immobilier.

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

**Capital social :** 3000 euros

**Gérance :** PHILIPPE RAMELLI, demeurant Lotissement Pineto, route de la Marana, 20620 Biguglia, assure la gérance,

**Immatriculation de la société :** Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

Pour avis - La Gérance.

91

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 30 juillet 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** SASU

**Dénomination :** NEWPORT

**Capital social :** 200 Euros

**Durée :** 99 années à dater de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

**Objet social :** L'acquisition, la création, l'exploitation, la vente de tous fonds de commerce et notamment d'un fonds de commerce de salon de thé, vente à consommer sur place et à emporter de pâtisseries diverses et glaces, petite restauration et snack.

**Siège social :** Résidence Monserato Bat C - 20200 BASTIA

**Président :** Monsieur Paul Jean MARCHETTI, demeurant Résidence Monserato Bat C - 20200 BASTIA, pour une durée indéterminée.

La **société sera immatriculée** au R.C.S. de BASTIA.

68

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société à Responsabilité Limitée

**Dénomination :** "POOL HOUSE DU GOLF"

**Siège :** Résidence les oliviers - 20232 OLETTA

**Objet :** la vente de pizzas, hamburgers, Kebbab, crêperie, saladerie et petite restauration

**Durée :** 99 années

**Capital :** 500 Euros

**Gérance :** Monsieur NEGRI Franck demeurant Immeuble Le Lodu - Bâtiment A - 20217 SAINT FLORENT

**Immatriculation :** RCS Bastia

Pour Avis,

41

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi en date du 19 juillet 2012, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** BODICCIONE

**Siège social :** 15, bis rue César Campinchi, 20200 Bastia

**Objet :** L'acquisition, la location et la gestion de locaux sis à Ajaccio (20000) rue des Magnolias. L'acquisition, la construction de tous ensembles immobiliers, qu'ils soient à usage professionnel, commercial, industriel ou d'habitation, leur exploitation sous toutes formes, en particulier la location. Leur gestion ultérieure et toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés

**Capital :** 100 euros

**Montant des apports en numéraire :** 100 euros

**Montant des apports en nature :** néant

**Gérance :** Monsieur Jean-Louis ALBERTINI, Demeurant Domaine de Fonaverte, Fornali, 20217 Saint-Florent

**Agrement des cessions :** Les parts sociales ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés statuant à la majorité des trois quarts du capital social

**Immatriculation :** Au registre du commerce et des Sociétés de Bastia

Pour avis, Le Gérant



08

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Prunelli di Fiumorbo du 31/07/2012 il a été constitué une société :

**Dénomination sociale :** ECCE DOMO

**Forme :** Société à Responsabilité Limitée

**Siège social :** ZI Migliacciario - 20243 Prunelli du Fiumorbo

**Objet social :** Installation, par construction ou rénovation, de structures bois et enveloppes extérieures de bâtiments, isolation, menuiserie bois et PVC, ventilation contrôlée, intégration de capteurs

**Durée de la Société :** 90 ans à compter de la date de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés,

**Capital social :** 20000 euros en numéraire libéré de moitié.

**Gérance :** Paul Marie COSTANTINI, demeurant à Prunelli di Fiumorbo (20243) 101 Route de l'Eglise - Abbazia, nommé pour une durée illimitée

**Immatriculation de la Société** au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

53

**L&M**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 2.047.600 €  
Siège social : Route de Tavoria - ZI  
20110 Propriano  
RCS Ajaccio 538 518937

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 26 juillet 2012 a décidé d'augmenter le capital.

Corrélativement les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés et sont ainsi désormais libellés :

**ARTICLE 6 : APPORTS**

Lors de la constitution, les associés ont apporté en numéraire une somme de neuf cent 900 euros répartie comme suit :

Monsieur LEANDRI Denis a apporté la somme de : 400 €  
Madame LEANDRI Jacqueline a apporté la somme de : 100 €  
Monsieur LEANDRI Jérémie Joseph a apporté la somme de : 400 €  
Soit au total la somme de : 900 €  
Ladite somme ayant été déposée à la Banque Populaire Provençale et Corse de Propriano, sur un compte bloqué, ouvert au nom de la société en cours de formation.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 26 juillet 2012, le capital social a été augmenté de deux millions quarante six mille sept cent (2.046.700) euros par voie d'apports consentis par :

Monsieur LEANDRI Denis ;  
Madame LEANDRI Jacqueline ;  
Monsieur LEANDRI Jérémie Joseph ;  
Des biens décrits et évalués ci-après :  
- Quatre cent quatre vingt dix sept (497) parts sociales de la SARL LR LOCATION VENTE, société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 €, dont le siège social est situé route de Tavoria 20110 Propriano, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le numéro 392 054 011, évaluées à la somme de sept mille cinq cent cinquante six (7556) euros  
- Quatre mille neuf cent quatre vingt dix huit (4.998) actions de la SAS LEANDRI, société par actions simplifiée au capital de 76.225 €, dont le siège social est situé route de Tavoria, 20110 Propriano, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le numéro 323 415 414, évaluées à la somme de deux millions trente neuf mille cent quarante quatre (2.039.144) euros.

**ARTICLE 7 : CAPITAL SOCIAL**

Le capital social est fixé à la somme de deux millions quarante sept mille six cent (2.047.600) euros.

Il est divisé en vingt mille quatre cent soixante seize (20.476) parts sociales de 100 euros chacune, numérotées de 1 à 20.476, libérées et réparties entre les associés en proportion de leurs apports, savoir :

M. Denis LEANDRI, à concurrence de dix mille deux cent vingt sept (10.227) parts, numérotées de 1 à 4 et de 10 à 10.232, ci.... 10.227 parts

M. Jérémie LEANDRI, à concurrence de dix mille deux cent vingt sept (10.227) parts, numérotées de 5 à 8 et de 10.233 à 20.456, ci .... 10.227 parts

M. Jacqueline LEANDRI, à concurrence de vingt deux (22) parts, numérotées 9 et de 20.457 à 20.476, ci .... 22 parts

**Total égal au nombre de parts composant le capital social : 20.476 parts**  
Les associés déclarent que ces parts sont réparties entre eux dans les proportions ci-dessus indiquées et qu'elles sont toutes libérées intégralement.

Pour avis,

51

**I MUVRONI**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 1500 euros  
Siège social : Domaine de Solenzara  
20145 Sari Solenzara  
RCS Ajaccio 514 920 149

Aux termes d'une délibération en date du 25 mai 2012, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Toussaint LUCCHINI et a nommé en qualité de nouveau gérant statutaire Madame Fabienne Claude Simone LUCCHINI, née CHEZEAUD, demeurant DOMAINE DE SOLENZARA - 20145 SARI SOLENZARA pour une durée illimitée.

L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence.

Le nom de Madame Fabienne Claude Simone LUCCHINI, née CHEZEAUD a été substitué à celui de Monsieur Toussaint LUCCHINI.

Pour avis  
La Gérance

43

**SARL LES CASUCCIE**

Siège social : Vaccaju  
Quartier Matonara  
20137 Porto-Vecchio

La réduction du capital social de 30.489.80 € à 24.041 € par rachat et annulation de 423 parts sociales ayant fait l'objet d'une première insertion dans le numéro du 6421 de ce journal est définitivement réalisée avec effet au 22 juin 2012.

Statuts modifiés portant le nouveau capital de 24.401 € déposés au RCS AJACCIO N° 326 182 813

28

**ISULA DISTRIBUTION**

SARL au capital de 1.500 euros  
Siège social : Lieu dit Route de Mezzavia  
20167 Mezzavia  
RCS Ajaccio 521 489 179

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15/06/2012 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2011 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mr Joao ANTUNES DA FONTE, demeurant Résidence Maréchal Lyautey, immeuble l'ane 1, 20090 AJACCIO, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Lieu dit Route de Mezzavia, 20167 MEZZAVIA. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur

30

**IMPACT DIFFUSION**

SARL au capital de 450.000 €  
Réduit à 5.000 euros  
Siège social : 11, rue de la Citadelle  
20137 Porto-Vecchio  
RCS Ajaccio 381 269 687

Suivant décision du 05/07/2012, l'associée unique a décidé de réduire le capital de 450.000 € à 5.000 € par voie de réduction de la valeur nominale des parts.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

**ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL :**\* **Ancienne mention :**

Le capital social est fixé à quatre cent cinquante mille euros (450.000 €).

\* **Nouvelle mention :**

Le capital social est fixé à Cinq Mille € (5.000 €).

Pour avis - La Gérance.

80

**ETABLISSEMENTS  
PIERETTI**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 7622,45 euros  
Siège social : 6 B Rue Gabriel Péri  
20100 Sartène - RCS Ajaccio 309 372 258

Par décision de l'associé unique du 29 juin 2012, il résulte que :

- Le siège social a été transféré au Lieu dit Rena Bianca, 20110 PROPRIANO à compter du 29 juin 2012 .

L'article 4 des statuts a été modifié :

\* **Ancienne mention :** siège : 6 B, rue Gabriel PÉRI, 20100 SARTÈNE

\* **Nouvelle mention :** siège : Lieu dit Rena Bianca, 20110 PROPRIANO.

- Le capital social a été augmenté de 492.377,55 euros pour être porté à 500.000 euros, par incorporation de réserves.

Les articles 6 et 7 ont été modifiés.  
**Ancienne mention :** Capital : 7622,45 euros

**Nouvelle mention :** Capital : 500.000 euros

Mention sera faite au RCS : Ajaccio

Pour avis,

31

**"SOCIETE CORSE  
DE PANIFICATION  
« SOCOPAN »"**

SAS au Capital de 150.000 Euros  
"Siège social : Zone Industrielle de Baléone  
AFA" - 20167 Mezzavia  
RCS Ajaccio : 450 889 985

"Aux termes des décisions de l'assemblée des associés en date du 20/12/2011, l'assemblée après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport aux commissaires aux comptes, décide une augmentation de capital d'un montant de 999.960 € par voie de création de 8.333 actions d'une valeur nominale de 15 € chacune avec une prime d'émission de 105 € chacune, soit un prix de souscription de 120 €.

La souscription sera faite en numéraire ou par compensation de créance existante. L'assemblée sous réserve de constatation de la réalisation de l'augmentation de capital décidée ci-avant, modifie les statuts pour prendre en compte le nouveau capital social, qui est désormais de 274.995 € réparti en 18.333 actions de 15 €. La souscription sera faite en numéraire ou par compensation de créance existante. L'assemblée décide d'agréer le Fonds d'Investissement de Proximité (FIP), «KALLISTE CAPITAL 3» représenté par la société de gestion VATEL CAPITAL SAS au capital de 200.000 € dont le siège social est à Paris (75001), 12 rue Sainte-Anne RCS PARIS 507 646 883 en qualité de nouvel associé, à concurrence de 8.333 actions souscrites précédemment au titre de l'augmentation du capital." En conséquence, les statuts se trouvent modifiés comme suit :

**"Article 7 - CAPITAL SOCIAL"**

Il est modifié le paragraphe suivant :  
Aux termes des décisions de l'assemblée des associés en date du 20/12/2011. Le capital social est fixé à la somme de 274.995 € et divisé en 18.333 parts de 15 € chacune, entièrement libérées, compte tenu des apports effectués tant lors de la constitution de la société que de l'augmentation de capital du 20 décembre 2011 se trouvent actuellement réparties comme suit :

- A La société GESPAN, propriétaire de 9999 actions  
- Madame Chantal MAGDZIAK, propriétaire de 1 action  
- Société VATEL, propriétaire de 8333 actions

Total égal au nombre de parts composant le capital social 18.333 parts.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis et mention,  
Le Président.**Votre publicité ici !**

2 parutions sur 2 semaines !

**80€**

Format 85 mm x 55 mm - (Une colonne)

Nouveau client = 1 parution offerte en plus !

☎ 06 75 12 93 47

jfa@corse-information.info

55 mm

59

Par AGE en date du 26 juillet 2012, les associés de la Société «**SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS FERROSUD**», SARL au capital de 7622,45 euros, dont le siège est à Penta di Casinca (20213), Folelli, RN 198, Zone d'Activité (411 738 164 RCS Bastia), ont décidé de modifier la dénomination sociale qui s'énoncera désormais «**ETABLISSEMENTS FERROSUD**».

70

**SARL FIGAGAMES**

S.A.R.L. au capital de 1.000 euros  
Siège social : Poggiole  
Zonza - 20144 Sainte Lucie de Porto-Vecchio  
Siret : 522 985 852 00014

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er Juillet 2011, les associés de la SARL FIGAGAMES ont pris acte de la démission de Monsieur QUILICHINI Jean Philippe de ses fonctions de Gérant avec effet du 1er Juillet 2011 et nommé en ses lieu et place Monsieur LADU Jean François demeurant Poggiole ZONZA - 20144 Sainte Lucie de Porto-Vecchio.

P.U.I.

**Cabinet Pierre-Paul VALLI - Marylin PINELLI**

Avocats Associés au Barreau de Nice  
17, Avenue Georges Clémenceau - 06000 Nice  
Tél : 04 93 92 67 00 - Fax : 04 93 92 67 92

**Maître Stéphane NESA**

Avocat au Barreau d'Ajaccio  
Résidence Diamant I - Place de Gaulle - 20000 Ajaccio  
Tél : 04 95 22 82 35 - Télécopie : 04 95 21 74 88

**LA MISE EN VENTE AU ENCHERES  
PUBLIQUES EN UN SEUL LOT**

D'UNE MAISON D'HABITATION de 54,18 m<sup>2</sup> (Loi carrez)  
composée d'une cuisine/salle à manger, d'un salon, de 2 chambres et d'une salle de bains  
sise A CARBUCCIA (20133) Lieu-dit Costa

**ADJUDICATION****JEUDI 20 SEPTEMBRE 2012 A 08h30**

Au Tribunal de Grande Instance d'Ajaccio  
Siégeant en son prétoire sis à Ajaccio, 4, Boulevard Masséria

Le Ministère d'Avocat étant obligatoire pour enchérir,  
les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau d'Ajaccio

**A la requête de :** LA COMPAGNIE DE FINANCEMENT FONCIER  
Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 1.008.000.000 euros, dont le siège est sis à Paris (75001), 19, rue des Capucines, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 421 263 047, prise en la personne de son représentant légal en exercice domicilié à qualité audit siège.

Ayant pour Avocat constitué **Maître Stéphane NESA**, du Barreau d'Ajaccio, et pour Avocat plaçant **PP VALLI & M. PINELLI**, du Barreau de Nice.

**Désignation :**

**Sur le territoire de la commune de CARBUCCIA, une maison individuelle de type F4, savoir :**

I/ Un immeuble bâti cadastré section B 345, pour 30ca.

II/ Les fractions divisées et indivises d'un immeuble bâti, situé sur le territoire de ladite commune, cadastré section B 344, pour 2a 55ca, savoir une pièce au rez de chaussée et une pièce à l'étage formant respectivement les lots 4 et 5 de l'état descriptif de division dudit immeuble dressé par Maître APPIETO, Notaire, le 31 mai 1990 et publié le 3 août 1990, volume, 1990 P numéro 4786, rectifié suivant acte reçu par Maître MATIVET, Notaire le 4 août 1992, publié le 18 août 1992 volume 1992 P, numéro 4083, et modificatif de Me MATIVET, du 30 novembre 2000 publié le 26 janvier 2001, volume 2001 P 701.

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination.

**Occupation :** Les biens sont occupés par les propriétaires et leur enfant

**Mise à prix :** 18.000 euros (dix huit mille euros), outre les charges et clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

**Consultation des conditions de vente de l'ensemble immobilier :** Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de vente, déposé au Greffe du Juge de l'Exécution (Immobilier), près le Tribunal de Grande Instance de Ajaccio, le 10 octobre 2011 (RG 1100047). Ce cahier des conditions de vente est consultable au Greffe du Juge de l'Exécution Immobilier près le TGI de AJACCIO, ou au Cabinet de l'Avocat du poursuivant.

**Visites :** Le mardi 4 septembre 2012 de 11h00 à 12h00 et le vendredi 7 septembre 2012 de 11h00 à 12h00.

Il est inutile de prendre rendez-vous.

**AVIS AU PUBLIC n° 1****COMMUNE DE COGGIA****ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET  
DE PLAN LOCAL D'URBANISME ARRÊTÉ**

Par arrêté n° 11/2012 en date du 30/07/2012, le maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de PLU.

A cet effet, le président du tribunal administratif de Bastia a désigné **Madame Jocelyne BUJOLI**, domiciliée à ECCICA-SUARELLA CAURO (20117), exerçant la profession d'expert immobilier, en qualité de commissaire enquêteur, et Madame Catherine FERRARI domiciliée à Villa insemu Résidence des îles AJACCIO (20000), en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie de COGGIA, du 20/08/2012 au 20/09/2012 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture au public : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures

Le Commissaire Enquêteur recevra en mairie :

- Le lundi 20/08/2012 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures,
- Le lundi 27/08/2012 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures,
- Le lundi 03/09/2012 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures,
- Le lundi 10/09/2012 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures,
- Le jeudi 20/09/2012 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le Registre d'enquête déposé en mairie.

Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur, en mairie de COGGIA.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie, à l'issue de l'enquête.

Fait à COGGIA, le 30/07/2012,  
Signé le Maire, **Thomas COGGIA**.

**AVIS AU PUBLIC n° 1  
COMMUNE DE COGGIA****ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA DÉLIMITATION  
DES ZONES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF  
ET NON COLLECTIF DE COGGIA**

Par arrêté n°12/2012 en date du 30/07/2012, le maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de délimitation des zones d'assainissement collectif et non collectif de COGGIA.

A cet effet, le président du tribunal administratif de Bastia a désigné **Madame Jocelyne BUJOLI**, domiciliée à ECCICA-SUARELLA CAURO (20117), exerçant la profession d'expert immobilier, en qualité de commissaire enquêteur, et Madame Catherine FERRARI domiciliée à Villa insemu Résidence des îles AJACCIO (20000), en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie de COGGIA, du 20/08/2012 au 20/09/2012 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture au public : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures

Le Commissaire Enquêteur recevra en mairie :

- Le lundi 20/08/2012 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures,
- Le lundi 27/08/2012 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures,
- Le lundi 03/09/2012 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures,
- Le lundi 10/09/2012 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures,
- Le jeudi 20/09/2012 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de délimitation des zones d'assainissement collectif et non collectif de COGGIA pourront être consignées sur le Registre d'enquête déposé en mairie.

Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur, en mairie de COGGIA.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie, à l'issue de l'enquête.

Fait à COGGIA, le 30/07/2012  
Signé le Maire, **Thomas COGGIA**.

À la requête du **SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS**, pris en la personne de son directeur, Monsieur François SAMANI demeurant es qualité 1, rue des Horizons bleus, BP 302, 20402 BASTIA Cedex.

Ayant pour Avocat constitué, Maître Christian Giovannangeli, 50, boulevard du Général Graziani, 20200 Bastia,

**VENTE AUX ENCHÈRES**

**Sur la commune de BASTIA (Haute Corse) :** Un appartement de type F4 d'environ 115 m<sup>2</sup> situé Lieudit Montepiano, au 4ème étage de la Résidence « Les Collines », comprenant une cave, un garage parking et un parking extérieur figurant au cadastre de ladite commune sous le numéro 564 de la section AN, lots : 99, 33, 9 et 79.

**Lot n°99 :** Un appartement de 115 m<sup>2</sup> situé au 4ème étage (à gauche) de la résidence « Les Collines », de construction récente (une vingtaine d'années) de standing supérieur, bénéficiant à l'est d'une vue panoramique sur le centre de la ville et la mer Tyrrhénienne, et à l'ouest sur la montagne du Pigno et les 246/10000èmes des parties communes.

**Lot n°9 :** Un parking situé dans la Résidence les Collines, Chemin Montepiano, 20200 BASTIA et les 15/10000èmes des parties communes

**Lot n°33 :** Un garage parking situé au premier sous-sol de la Résidence les Collines, Chemin Montepiano, 20200 BASTIA et les 48/10000èmes des parties communes

**Lot n°79 :** Une cave située au premier sous-sol de la Résidence les Collines, Chemin Montepiano, 20200 BASTIA et le 1/10000ème des parties communes

**MISE À PRIX :** .....356.000,00 €

Devant le Juge de l'exécution du Tribunal de Grande Instance de Bastia (Haute Corse), le 27 septembre 2012 à 11 heures (palais de Justice, Rond-point De Moro Giafferi, 20200 BASTIA)

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au barreau de Bastia, les frais étant supportés par l'adjudicataire en plus du prix d'adjudication

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal de Grande Instance de Bastia sous le numéro 11/00025

Le bien sus désigné pourra être visité avec le concours de la SCP FILIPPI-LECCA-MARZOCCHI, Huissiers de Justice associés à Bastia.

À la requête de La **CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA CORSE (C.R.C.A.M. de la CORSE)**, Société Coopérative de Banque à capital et personnels variables, régie par le Livre V du Code Rural, immatriculée au registre du commerce et des Sociétés d'Ajaccio sous le numéro D 782 989 206 000 27, dont le siège social est, 1, Avenue Napoléon III à AJACCIO. (Corse du Sud), prise en la personne de son représentant légal en exercice, demeurant et domicilié en cette qualité au siège social.

Ayant pour Avocat constitué, Maître Christian Giovannangeli, 50, boulevard du Général Graziani, 20200 Bastia,

**VENTE AUX ENCHÈRES****Sur la commune de SAN NICOLA DI MORIANI**

Un appartement de quatre pièces principales et une cave situés dans un ensemble immobilier dénommé « résidence Saint Nicolas », section A n° 1435, lots 26,36

**MISE À PRIX :** .....64.384,18 €

Devant le Juge de l'exécution du Tribunal de Grande Instance de Bastia (Haute Corse), le 27 septembre 2012 à 11 heures (palais de Justice, Rons-point De Moro Giafferi, 20200 BASTIA)

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au barreau de Bastia, les frais étant supportés par l'adjudicataire en plus du prix d'adjudication

Le cahier des charges et des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal de Grande Instance de Bastia sous le numéro 12/00023

Le bien sus désigné pourra être visité avec le concours de Maître Muriel FERRANDI COSTA, Huissiers de Justice associés à PONTE LECCIA.



61

**Albert PELLEGRINI**

Avocat à la Cour  
Port de Plaisance de Toga - bât. A2  
20200 Bastia  
04.95.32.05.85 - 04.95.32.13.35

**ENTREPRISE NATALI BRUNO**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 1000,00 euros  
Siège social : Résidence Saint Pierre  
18, Avenue Paul GIACOBBI  
20600 Bastia - 503 712 648 RCS Bastia

Aux termes d'une décision en date du 18/07/2012, l'associé unique de la société à responsabilité limitée ENTREPRISE NATALI BRUNO a décidé de transférer le siège social de : Résidence Saint Pierre - 18, Avenue Paul GIACOBBI, 20600 BASTIA au **Lieu dit Tragone - Lot n°17 - 20620 - BIGUGLIA** à compter du 01/08/2012, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis - La Gérance.

12

**CORSEOL SA**

Société anonyme à Conseil d'administration  
Au capital de 41.000 euros  
Siège social : Lotissement L'Alivi  
20214 Calenzana - 421 504 804 RCS Bastia

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 13 juillet 2012, il résulte qu'ont été nommés :

- En qualité de Commissaire aux Comptes titulaire :  
Le Cabinet Didier KLING & Associés, 41 avenue de Friedland 75008 PARIS  
En remplacement de Monsieur André ABBO, 11 cours Général Leclerc à Ajaccio (20000), dont le mandat arrivé à expiration n'a pas été renouvelé ;
- En qualité de Commissaire aux Comptes suppléant :  
Le Cabinet DELOITTE & Associés, 185 C avenue Charles De Gaulle 92200 NEUILLY  
En remplacement de Monsieur André AGOSTINI, 2 bd Paoli à Bastia (20200), dont le mandat arrivé à expiration n'a pas été renouvelé.

Pour avis,

81

**PIETRABUGNO BAR**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 22.867,35 Euros  
Siège social : Hameau de Guaitella  
Ville de Pietrabugno - 20200 Bastia  
R.C.S. : B 350 716 148 (89 B 116)

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 1er Août 2012 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 1er Août 2012 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur SIMONI Gérard, demeurant 21 HAMEAU GUAITELLA - 20200 VILLE DI PIETRABUGNO, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 21 HAMEAU GUAITELLA - 20200 VILLE DI PIETRABUGNO. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BASTIA, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur.



33

**Me Jean-Pierre SEFFAR**

Avocat à la Cour - Résidence Paoli  
22, rue César Campinchi - 20200 Bastia  
Tel : 04 95 31 03 05

**Société : SARL MARINELLA**

SARL en liquidation  
Au capital de 8000 €  
Siège social : Promenade La MARINELLA  
RCS : Bastia 488 199 340  
N° de Gestion 2006 B 41

**AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION**

L'assemblée ordinaire des associés réunie le 16 juillet 2012 à 10 heures à la diligence du liquidateur Madame CASONI Céline, demeurant 1, rue Dinelli, Fica-bruna, 20620 BIGUGLIA, a approuvé le compte définitif de liquidation, décidé la répartition du produit net de la liquidation et prononcé la clôture de la liquidation.

Le liquidateur,

06 13 98 07 10



15

**SCI OLIVE**

Société Civile Immobilière  
Au capital de 100 euros  
Siège social : 3, avenue du Général de Gaulle  
83270 ST CYR SUR MER  
480 411 982 RCS Toulon

Aux termes d'une délibération en date du 11 mai 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

- \* de transférer le siège social du 3, avenue du Général de Gaulle, 83270 ST CYR SUR MER au **8, les Hauts de Chiapatella - 20213 PENTA DI CASINCA** à compter du 11 mai 2012, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
- En conséquence, la Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BASTIA. La Société dont l'objet social est l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et à titre exceptionnel la vente, a été constituée pour 99 années à compter du 28 décembre 2004.

Pour avis - La Gérance

10

**MARINE PROMOTION 2A**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 1000 euros  
Siège social : 6, Bis Rue Gabriel Péri  
20100 Sartène  
RCS Ajaccio 492 014 410

Aux termes du procès-verbal du 29 juin 2012, il résulte que :  
Le siège social a été transféré au Lieu dit Rena Bianca, 20110 PROPRIANO à compter du 29 juin 2012.  
L'article 4 des statuts a été modifié :  
**Ancienne mention : siège :** 6, bis rue Gabriel PERI, 20100 SARTENE  
**Nouvelle mention : siège :** Lieu dit Rena Bianca, 20110 PROPRIANO.  
Mention sera faite au RCS : Ajaccio.

Pour avis,

32

**SOCIETE DE GESTION ET DE PARTICIPATION DU GROUPE MOCCHI TOUSSAINT**

SA au capital de 1.494.000,37 Euros  
Siège social : ROUTE DE SARTENE  
20110 Propriano  
RCS Ajaccio 334 138 278

Aux termes d'une délibération du conseil d'administration en date du 8 SEPTEMBRE 2011, le Président propose au Conseil la nomination de M. Jean-Louis MOCCHI, administrateur, en qualité de Directeur Général Délégué conformément aux dispositions de l'article L 225-53 du Code des Sociétés. Pour cette fonction Monsieur Jean-Louis MOCCHI ne sera pas rémunéré.

Pour avis,  
Le Président

50

**NAUTIC-AVENTURES**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 7624 euros  
porté à 30.000 euros  
Siège social : Route de CALA LONGA  
Lieu dit CASELLA - Villa EMMA  
20169 Bonifacio - 448 438 143

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 15 juin 2012, enregistrée à la recette des impôts de PORTO VECCHIO, le 23 juillet 2012, Bordereau 2012/266, case n°4, a décidé d'augmenter le capital social de 22 376,00 euros par l'incorporation directe des comptes courants et report à nouveau, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatives.

**Ancienne mention :**  
Le capital social est fixé à sept mille six cent vingt-quatre euros (7 624 euros)  
**Nouvelle mention :**  
Le capital social est fixé à Trente mille euros (30 000,00 euros)

Pour avis,  
La Gérance

42

**« LES VOYAGEURS »**

SARL au capital social de 7.642,45 €  
Siège social : 8, ave du Maréchal Sébastiani  
20200 Bastia  
RCS 410 085 401  
N° de Gestion Bastia 96 B 227

**CHANGEMENT DE GERANCE**

L'Assemblée générale extraordinaire des associés réunie le 26 Juillet 2012 à Bastia a pris acte de la démission de Madame GRISCELLI Marie Pierre de ses fonctions de Gérante avec effet au 26 Juillet 2012, et a nommé en qualité de nouveau Gérant, Monsieur MELONI Joseph Alexandre Laurent, demeurant à Lot Albella - 20620 FICABRUNA. Inscription modificative sera requise au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis et mention, le Gérant



58

**ORION**

Société Responsabilité limitée en liquidation  
Capital : 7622,45 Euros  
Siège social : Le Salaro  
Chemin de TORRETA - Ajaccio (Corse du Sud)  
R.C.S. : Ajaccio B 383 366 391

Par décision du 25 Juillet 2012, l'associé unique a approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 30 Juin 2012, donné quitus et déchargé de son mandat, le liquidateur :  
Madame Christiane AUDRIN demeurant 20, Cours Grandval à AJACCIO et constaté la clôture de la liquidation.  
Les comptes seront déposés au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, le liquidateur.

13

**CABINET JEAN AVIER BASTIA**

SARL au capital de 8.000 € euros  
Siège social : Chemin de l'Annonciade,  
Résidence le Pré Vert, Bât C  
20200 Bastia - 503 518 490 RCS Bastia

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 15/06/2012, la société C2C CORSE, Société à responsabilité limitée au capital de 200.000 €, dont le siège social est Maison près de l'Aqueduc 20167 MEZZAVIA, immatriculée sous le numéro 403 881 352 RCS AJACCIO a, en sa qualité d'associée unique de la société CABINET JEAN AVIER BASTIA, décidé la dissolution anticipée de ladite Société, à compter du 31/12/2011.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société CABINET JEAN AVIER BASTIA peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis,

Sarl Soleil d'Intérieur  
20240 Ghisonaccia  
06 83 83 14 52

ETÉ 2009

MODE IN CORSICA.COM

cet été...soyez très "Mode", très "In", très "Corsica"  
disponible en blanc, noir, kaki, rose, et camouflage  
en BABY (22 au 27), KIDS (28 au 35),  
FEMME/ADOS (36 au 41) et HOMMES (41 au 45)

# Enquête lecteurs 2012



**Chère Lectrice, Cher Lecteur, Chers Amis,**

L'INFORMATEUR CORSE NOUVELLE entend coller aux plus près des aspirations, des centres d'intérêts et du confort de ses lecteurs. Pour cela, nous avons besoin de recueillir votre opinion concernant le fond et la forme du journal.

Chacune des réponses apportées à ce questionnaire permettra de faire évoluer notre hebdomadaire vers ce que vous en attendez.

*Merci d'avance d'apporter votre contribution.*

Pour vous remercier du temps consacré aux réponses à notre enquête 2012, si vous complétez les informations suivantes du questionnaire facultatif, vous pourrez bénéficier d'un tirage au sort avec attribution de cadeaux de qualité...

Nom : ..... Prénom : .....

Société / Collectivité : .....

Adresse : .....

Complément d'adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Mail : ..... Téléphone : .....

## Le journal

### 1. Je lis l'Informateur Corse Nouvelle depuis :

- Plus de 3 ans
- 3 ans
- 2 ans
- 1 an
- Moins de 6 mois

### 2. Je lis l'Informateur Corse Nouvelle à :

- Plus de 75%
- Entre 75%
- 50%
- Entre 50% et 25%
- Inférieur à 25%

### 3. Je trouve la présentation graphique :

- a.** De la 1<sup>ère</sup> page
- Très satisfaisante
  - Satisfaisante
  - Peu satisfaisante
  - Pas du tout satisfaisante

- b.** Des publicités
- Très satisfaisante
  - Satisfaisante
  - Peu satisfaisante
  - Pas du tout satisfaisante

- c.** Des photos
- Très satisfaisante
  - Satisfaisante
  - Peu satisfaisante
  - Pas du tout satisfaisante

### 4. Je trouve que la présentation graphique est :

- a.** Moderne
- Très moderne
  - Moderne
  - Peu moderne
  - Pas du tout moderne

- b.** Agréable
- Très agréable
  - Agréable
  - Peu agréable
  - Pas du tout agréable

- c.** Claire
- Très claire
  - Claire
  - Peu claire
  - Pas du tout claire

## Son contenu rédactionnel

### 5. Je trouve que le choix des sujets est :

- Très satisfaisant
- Satisfaisant
- Peu satisfaisant
- Pas du tout satisfaisant

### 6. Je trouve que le contenu des articles est :

- Très satisfaisant
- Satisfaisant
- Peu satisfaisant
- Pas du tout satisfaisant

### 7. Je trouve que le style est :

- Très satisfaisant
- Satisfaisant
- Peu satisfaisant
- Pas du tout satisfaisant

### 8. Je trouve que la pertinence des informations est :

- Très satisfaisante
- Satisfaisante
- Peu satisfaisante
- Pas du tout satisfaisante

## Son utilité intellectuelle et pratique

### 9. Je lis les rubriques suivantes :

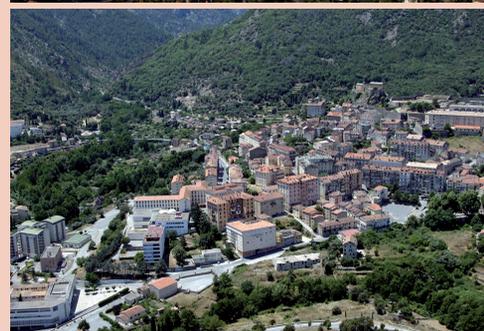
- a.** L'éditorial
- Toujours
  - Parfois
  - Jamais

- b.** La chronique "A modu nostru" de Roland Frias
- Toujours
  - Parfois
  - Jamais

- c.** L'actualité
- Toujours
  - Parfois
  - Jamais

- d.** La rubrique "Ritrovi"
- Toujours
  - Parfois
  - Jamais

- e.** Le focus
- Toujours
  - Parfois
  - Jamais



### f. Les annonces légales

- Toujours
- Parfois
- Jamais

### g. La rubrique "A savoir"

- Toujours
- Parfois
- Jamais

### h. La rubrique "Vagabondage" de Toussaint Lenzi

- Toujours
- Parfois
- Jamais



**10. Je suggère à des personnes la lecture d'un article ou d'une rubrique de notre journal :**

- Toujours
- Souvent
- Parfois
- Jamais

**11. J'aimerais voir se développer la/les rubrique(s) :**

- Des articles en langue Corse
- Un sujet d'entreprise (vie économique)
- Un portrait (Figure du monde politique, économique, social, culturel, sportif...)
- Un article statistique
- Un agenda plus fourni de la «Vie insulaire»
- Autre (précisez votre choix)

**12. Il m'arrive parfois de revenir sur un ancien numéro de l'Informateur Corse Nouvelle pour consulter :**

- L'éditorial
- A modu nostru
- Actualité
- Rittrovi
- Le focus
- Annonces légales
- A savoir
- Vagabondage
- A settimana Corsa
- Dentelles et chiffons

**Votre opinion**

**13. Certains articles peuvent me conduire ou m'ont conduit à modifier mon opinion :**

- Oui
- Non

**14. Votre appréciation globale pour l'ensemble de notre journal :**

- Très satisfaisante
- Satisfaisante
- Peu satisfaisante
- Pas du tout satisfaisante

**15. Chaque numéro vous donne envie de lire le prochain numéro ?**

- Oui
- Non
- Si Non, pourquoi ? :

**16. Lisez-vous d'autres journaux ou publications comportant des annonces légales ?**

- Oui
- Non
- Si oui, le(s)quel(s) ? :

**17. Quels sont les points forts de l'Informateur Corse Nouvelle ?**

**18. Quels sont les insuffisances de l'Informateur Corse Nouvelle ?**

**i. La rubrique "A Settimana Corsa"**

- Toujours
- Parfois
- Jamais

**j. La chronique « Dentelles et chiffons » d'Eva Mattei**

- Toujours
- Parfois
- Jamais

**k. L'interview de la semaine**

- Toujours
- Parfois
- Jamais







25

**SCP MAMELLI**

Notaires - 20217 Saint-Florent

**AVIS**

Aux termes d'une délibération collective des associés de la Société 108 CAPANELLE, au capital de 1500 €, ayant siège social à BASTIA (20200) Boulevard du Juge Falcone, Résidence Saint Marc, immatriculée au RCS de BASTIA sous le n° 539939371, en date du 16/07/2012, les associés ont pris acte de la décision prise par Mr Antoine DE MORO, demeurant à BASTIA (20200) Boulevard du Juge Falcone, Résidence Saint Marc, de démissionner de ses fonctions de gérant à compter du 16/07/2012 :

Et ont nommé pour une durée illimitée en qualité de nouveau gérant pour le remplacer, Monsieur Délio DE MORO, demeurant à BASTIA (20200) Boulevard du Juge Falcone, Résidence Saint Marc

Les modifications résultant de l'avis antérieurement publié de la décision ci-dessus sont les suivantes ;  
ARTICLE 13 - GERANCE - NOMINATION ET DUREE DES FONCTIONS

**\* Ancienne mention :**

Mr Antoine DE MORO demeurant à BASTIA, 20200, Résidence Saint Marc, Boulevard du Juge FALCONE, comparant aux présentes, qui déclare accepter ses fonctions

**\* Nouvelle mention :**

Mr Délio DE MORO demeurant à BASTIA 20200 Résidence Saint Marc, Boulevard du Juge FALCONE, comparant aux présentes, qui déclare accepter ses fonctions

Pour avis et mention, La gérance.

**Denis Casalta**

Apiculteur

20117 - Ocana

tél. fax 04 95 23 83 88

jardindesabeillesorange.fr

Miel de Corse - Miele di Corsica  
APPELLATION ORIGINE CONTROLÉE

78

**SELLERIES DE HAUTE CORSE**

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 8000 euros

Siège social : U Fuailellu - 20218 Pietralba  
499 189 199 RCS Bastia

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2012, il résulte que :

Le siège social a été transféré à c/o ACCREA - 12, rue papacino - 06300 NICE, à compter du 1er juillet 2012.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

**\* Ancienne Mention :**

Siège social : U Fuailellu 20218 PIETRALBA

**\* Nouvelle Mention :**

Siège social : c/o ACCREA - 12, rue papacino, 06300 NICE  
Mention sera faite au RCS : Bastia.

Pour avis,



45

**Maître Marie-Paule DIONISI-NAUDIN**

Avocat à la Cour

Spécialiste en droit fiscal

32 boulevard Paoli - 20200 Bastia

Tel : 04. 95. 37. 64. 79 - Fax : 04. 95. 38. 54. 71

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1er juillet 2012, les associés de la société « SAPPÀ DI CALE », SARL au capital de 228.673,50 euros, dont le siège est Lieudit Musella, Route de Santa Manza, 20169 BONIFACIO, (RCS AJACCIO 320 879 810), ont décidé de nommer Monsieur André ARNEODO, demeurant 14 rue Louis le Vau, 66000 PERPIGNAN, en qualité de co-gérant, à compter du 1er juillet 2012, pour une durée indéterminée.  
Mention sera faite au RCS d'AJACCIO

09

**CECCALDI**

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 1000 euros

Siège social : Quartier Porto Marine

20150 Ota - 751 219 114 RCS Ajaccio

Aux termes d'une délibération en date du 2 juillet 2012, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Mademoiselle Marie-Line CECCALDI de démissionner de ses fonctions de gérante et a nommé en qualité de nouvelle gérante Madame Françoise CECCALDI, demeurant Quartier Vaita Porto - 20150 OTA pour une durée illimitée à compter du 2 juillet 2012.

L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence. Le nom de Mademoiselle Marie-Line CECCALDI a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Madame Françoise CECCALDI.

Pour avis - La Gérance.

21

**SCI « NATALINA »**

Société Civile Immobilière

Au capital de 100,00 euros

Siège social : lieudit Murtone - TIUCCIA - 20111 Casaglione - RCS Ajaccio n° 498 371 400

**AVIS DE DISSOLUTION**

Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 26 juillet 2012, enregistré au service des impôts d'Ajaccio le 30 juillet 2012, bordereau n°2012/622, il a été décidé :

La dissolution anticipée de la SCI «NATALINA» à compter de ce jour, Madame Rose Marie COLONNA, demeurant lieudit Murtone, Tiuccia, 20111 CASAGLIONE est nommée liquidateur,

Le siège de la liquidation est fixé à TIUCCIA 20111 CASAGLIONE, Lieudit Murtone. C'est à cette adresse que la correspondance devra être adressée et que les actes et documents devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS d'Ajaccio.

Pour avis et mention - Le Liquidateur.

49

**BRANDO BTP**

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 20.000 euros

Siège social : Erbalunga

20222 Erbalunga

Bastia 411 314 644

Aux termes d'une délibération en date du 29.06.2012, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé :

Mme CAVALLI Marie-Dominique, domicilié(e) 15 bis, Rue César Campinchi, 20200 BASTIA, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, Mme CASANOVA Marie-Josée, domicilié(e) 4 BD MASSERIA, 20000-AJACCIO en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant,

pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2017

Pour avis - La Gérance.

27

**MALAGOLI**

SARL au capital de 104.000 euros

Siège social : Ribba, San Gavino di Carbinu

20137 Porto-Vecchio

RCS Ajaccio 410 623 102

Aux termes d'une délibération en date du 12/06/2012, l'Assemblée Générale décide de nommer à compter de l'exercice 2012 un commissaire aux comptes titulaire et suppléant,

soit :  
SARL KALLISTE REVISION COMP-TABLE, Résidence Bureaux Sud, RN 193, 20600 BASTIA Représentée par son gérant Monsieur ANTOINE VINCENTI Immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 343744991 Commissaire aux Comptes titulaire, pour une durée de six années, qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018.

- Monsieur Paul FLACH, Résidence Bureaux Sud, RN 193, 20600 BASTIA Commissaire aux Comptes suppléant, pour une durée de six années, qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018.

Pour avis,  
La Gérance.

18

**L'AJACCIENNE**

SARL au capital de 1.000 €uros

Siège social : 74, Rue Fesch

20000 Ajaccio - RCS Ajaccio 515 098 044

Aux termes d'une décision en date du 24/07/2012, l'associée unique a nommé :  
- Mme Valérie PELLECCIA (épouse COSTA), demeurant Résidence le Brasilia, Bât B 20090 AJACCIO, en qualité de gérant pour une durée venant à expiration illimitée, en remplacement de Mme Marie-Laure MASSA, démissionnaire.

Pour avis - La Gérance

55

**SOLE IN CORSICA**

Société par actions simplifiée

Capital social : 303.863 euros

Siège social : Immeuble « Le Béarn »

Avenue de la Libération - Bastia (20600)

Siren 528 780 612 RCS Bastia

L'assemblée générale du 16/07/2012 a décidé de transférer le Siège social sis Immeuble « Le Béarn » Avenue de la Libération - BASTIA (20600) à **Parc technologique de Bastia - Z.A.E d'Er-bajolo - BASTIA (20600)**, à compter du même jour et de modifier en conséquence la rédaction de l'article 4 des statuts.

L'assemblée générale statuant conformément à l'article L.225-248 du Code de commerce a décidé de ne pas dissoudre la Société.  
RCS Bastia

Pour avis.

19

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Calacuccia du 02/01/2012, enregistré à Bastia le 17/07/2012, bord. 2012/841 case n°6, Ext.2005.

Mr Jean Joseph ACQUAVIVA, demeurant Avenue de Valdionello 20224 CALACUCCIA, a fait apport à la société "ACQUAVIVA JEAN JOSEPH - CHARCUTERIE U NIOLU", SARL en formation au capital de 1100.000 €uros, ayant son siège social Avenue de la Scala, Lieu dit Costa a u Mulinu 20224 CALACUCCIA,

L'ensemble des éléments d'actif de son exploitation de "charcuterie et commerce de détails alimentaires" sis à 3 Place PAOLI 20250 CORTE, pour lequel Mr Jean Joseph ACQUAVIVA est immatriculé au RCS de Bastia 353 181 795 00041 et de "gros de charcuterie" pour Mr Jean Joseph ACQUAVIVA est immatriculé au RCS de Bastia 353 181 795 00025 sis à Avenue de VALDONIELLO 20224 CALACUCCIA,

Ledit apport évalué à la somme total de 110.000 €uros, moyennant l'attribution de 11000 parts sociales de 10 €uros chacune, et la prise en charge par la Société "ACQUAVIVA JEAN JOSEPH - CHARCUTERIE U NIOLU", des éléments de passif cette activité, existant au 31/12/2011.

La Société sera propriétaire et entrera en possession des biens et droits apportés à compter de son immatriculation et en aura la jouissance à compter 1er janvier 2012.

Les créanciers de l'apporteur pourront dans le délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de Bastia et pourront, dans le même délai, faire opposition par acte extrajudiciaire auprès de Mr Jean Joseph ACQUAVIVA, demeurant Avenue de Valdionello 20224 CALACUCCIA, chez qui domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion,

69

**SARL CAMPING E CANICCE**

S.A.R.L. au capital de 1.000 euros

Siège social : Route d'Asco

20218 Moltifao

Siret : 539 770 529 00011

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 Juillet 2012, les associés de la SARL CAMPING E CANICCE ont pris acte de la démission de Monsieur Joël DELOUTRE de ses fonctions de Gérant avec effet du 1er Juillet 2012 et nomment en ses lieu et place Madame Dominique FRADIN demeurant E Canicce - Route d'Asco - 20218 Moltifao.

P.U.I.

**CORSICA PRODUITS**

Prudutti Corsi

TEL : 04 95 25 96 24

VIN, LIQUEUR, CHARCUTERIE,  
FROMAGE, MIEL, CONFITURE, PAIN.  
C. COMMERCIAL « U PAESE » 20166 PORTICCIO**A coté du crédit agricole**

86

**SARL REVISSIM**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 91.710 euros  
Siège social : Centre Commercial Casino  
20110 Propriano  
441 309 572 RCS Ajaccio

Aux termes de l'assemblée générale mixte du 29 juin 2012, le siège social a été transféré de 22 rue du Général De Gaulle, 20110 PROPRIANO, à **Centre Commercial Casino, 20110 PROPRIANO**, à compter du 29 juin 2012. L'article 4 des statuts a été corrélativement modifié.

Mention : RCS Ajaccio.

Pour avis,

88

**SARL LES ALOES**

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 7622,45 euros  
Siège : Quartier Donatéo - Villa Spampilla  
20260 Calvi  
RCS Bastia 434122735 (2005 B 371)

L'Assemblée Générale réunie le 31 juillet 2012 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur MONTILLIET Jean Pierre, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bastia, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Le Liquidateur,

38

**AVIS DE MODIFICATION**

**Forme** : ASSOCIATION  
**Déclaration à la Préfecture de Haute-Corse** :

**Ancien Titre** : Association des Taxis Bleus Bastiais

**Ancien Siège Social** : Résidence St Florent - Route Impériale - 20600 Bastia

**Nouveau Titre** : Dénomination : Association « Taxis Bastiais

**Nouveau Siège Social** : BP 128 - 20292 BASTIA CEDEX

**Modification** :

**Modification de la dénomination** : Nomination du nouveau Président, Monsieur SERVETTO Marcel, Changement d'adresse du siège social. Election des nouveaux membres du bureau

**Président** : Monsieur SERVETTO Marcel, né le 16/02/1973 résidant à Lieu Dit Capadu, Chemin d'Agliani, 20600 Bastia

La Présidence,

22

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/03/2012, fait à Bastia, enregistré au Service des Impôts de BASTIA, Monsieur NAJIM EL YOUSFI demeurant LOT CERIOU LUPINO 20600 BASTIA

**A donné en location-gérance** à Monsieur ABELKARIM EL YOUSFI, demeurant, IMMEUBLE SOMIVAC 20600 LUPINO,

Un fonds de commerce de boucher charcutier sis et exploité Place du marché, immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de Bastia sous le numéro 418132973, pour une durée de trois ans à compter au 03/03/12.

En vertu de ce contrat, Monsieur ABELKARIM EL YOUSFI exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité, le loueur ne sera tenu d'aucune dette ni d'aucun des engagements contractés par le locataire-gérant et le fonds ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du locataire-gérant.

Pour avis,

89

**SARL LES ALOES**

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 7622,45 euros  
Siège : Quartier Donatéo - Villa Spampilla  
20260 Calvi  
RCS Bastia 434122735 (2005 B 371)

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 5 juillet 2012 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur MONTILLIET Jean Pierre, demeurant Quartier Donatéo - Villa Spampilla - 20260 CALVI, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Quartier Donatéo - Villa Spampilla - 20260 CALVI. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bastia, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Le Liquidateur,



84

**SARL FRANCE DEFISCALISATION PATRIMOINE**

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 4000 euros  
Siège social : 9, Rue Saint Jean-Baptiste  
20169 Bonifacio  
500 227 566 RCS Ajaccio

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25/07/12 il résulte que :

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;

- donné quitus au Liquidateur Mr HENRI Jean-Yves, demeurant Quartier Brancuccio, Villa Les Rocailles, 20169 BONIFACIO, et déchargé ce dernier de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 25/07/12.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de AJACCIO.

Mention sera faite au RCS : Ajaccio.

Pour avis,



46

**AVIS**

Aux termes d'un acte ssp en date du 25 Juillet 2012 à Bastia, enregistré le 27 Juillet 2012 à BASTIA, Bordereau 2012/890, Case n°04. Madame NAPOLEONI Marie Pierre née le 08 Septembre 1960 à CALENZANA (Haute-Corse), demeurant et domiciliée LE RIVIERA, Paratojo, 20200 BASTIA, Divorcée non remariée. Immatriculée au RCS de BASTIA et à l'INSEE sous le numéro A 338 098 494

**A cédé** : La Société à Responsabilité Limitée GIO 2B, au capital de 20.000 €, dont le siège social est sis 23 Rue César Campinhi, 20200 BASTIA. Immatriculée au RCS de BASTIA sous le n°497 915 223. Le fonds de commerce de « Vente de prêt à porter hommes, femmes, enfants et accessoires, articles de mode et maroquinerie » pour lequel elle est inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA et à l'INSEE sous le numéro A 338098494.

Ainsi que les éléments corporels, à savoir aménagements, installations, inhérents à l'exploitation du fonds vendu. Ledit fonds étant exploité au 45 Boulevard PAOLI, 20200 BASTIA.

**Prix** : CINQUANTE MILLE NEUF CENTS EUROS (50.900) euros.

**Entrée en jouissance** : fixée au 01 Août 2012.

Les oppositions seront reçues au siège du fonds vendu à savoir le 45 Boulevard PAOLI, 20200 BASTIA.

Pour unique insertion,

17

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Calacuccia du 02/01/2012, enregistré à Bastia le 17/07/2012, bord. 2012/841 case n°7, Ext.2006.

Mr Jean Joseph ACQUAVIVA, demeurant Avenue de Valdoniello 20224 CALACUCCIA, a fait apport à la société "A CASA NIULINCA", SARL en formation au capital de 60.000 €, ayant son siège social Avenue de la Scala, Lieu dit Costa a u Mulinu 20224 CALACUCCIA,

L'ensemble des éléments d'actif de son exploitation de "restaurant traditionnel" sis à Lieu dit Costa A U Mulinu 20224 CALACUCCIA, pour lequel Mr Jean Joseph ACQUAVIVA est immatriculé au RCS de Bastia 353 181 795,

Ledit apport évalué à 60.000 €, moyennant l'attribution de 6000 parts sociales de 10 €uros chacune, et la prise en charge par la Société "A CASA NIULINCA", des éléments de passif de cette activité existante depuis le 31/12/2011. La Société sera propriétaire et entrera en possession des biens et droits apportés à compter de son immatriculation et en aura la jouissance à compter 1er janvier 2012. Les créanciers de l'apporteur pourront dans le délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de Bastia et pourront, dans le même délai, faire opposition par acte extrajudiciaire auprès de Mr Jean Joseph ACQUAVIVA, demeurant Avenue de Valdoniello 20224 CALACUCCIA, chez qui domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion,

74

**AVIS RECTIFICATIF DE CONSTITUTION**

Dans les annonces parues dans le n°6409 du 13 au 19 avril 2012 et dans le n° 6422 du 13 au 19 juillet 2012,

il fallait lire :

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27 mars 2012 établi à Porto Vecchio

Les ayants droits de Monsieur Paul Joseph VINCENSINI et Monsieur Antoine VINCENSINI, loueurs, demeurant 200 Chemin des Horizons verts, 20240 Ghisonaccia ont donné en location-gérance à Monsieur François PISELLI MORINI, demeurant Restaurant l'Altagna, l'Ospedale, 20137 Porto Vecchio, un fonds de commerce de bar exploité à l'adresse, les 4 Chemins, 20137 Porto Vecchio à compter du 27 mars 2012 pour une durée de 6 mois renouvelable.

Pour avis rectificatif et mention,

90

**LABORATOIRE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE GAYETTY**

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 7622,45 euros

Siège de liquidation : Lieudit Capicciolo  
20226 OCCHIATANA  
381687128 RCS Bastia

L'Assemblée Générale réunie le 31 juillet 2012 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame GAYETTY Christiane de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bastia, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis - Le Liquidateur

57

**ORION**

Société à Responsabilité Limitée  
Capital : 7622,45 €uros

Siège social : Le Salario  
Chemin de TORRETA - Ajaccio (Corse du Sud)  
R.C.S. : Ajaccio B 383 356 391

Le 15 Juin 2012, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable, sous régime légal. Madame Christiane AUDRIN, jusque-là gérant, a été nommé liquidateur de la Société avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à l'ancien siège social.

Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.

Pour Avis, Le Liquidateur.

16

**RECTIFICATIF**

Rectificatif à l'annonce légale N°30, parue dans le journal «l'Informateur Corse Nouvelle», semaine du 20 juillet au 26 juillet 2012, N°6423, concernant la location gérance entre M. Crispi Michel à M. Massaro Gilles, sur le fonds de commerce à l'enseigne «U CANTE-RONE».

**Il fallait lire** : Un fonds de commerce de débit de boissons sis et exploité à Casalabriva sous l'enseigne «U CANTERONE».

**Et non** : Un fonds de commerce de débit de boissons, restaurant, comme cité par erreur.

Le reste sans changement.



73

**B. LEONELLI**

Avocat

40, Bd Paoli 20200 - Bastia  
Tél. 04.95.31.69.67 - Fax : 04.95.32.79.15**SARL EURO-CORSE  
IMMOBILIER**SARL au capital de 30.490 €  
Porté à 250.000 €Siège social : Bastia (20200), 1, Bd Giraud  
R.C.S. : Bastia N° 392 414 330**MODIFICATIONS  
STATUTAIRES**

L'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 24 juillet 2012, a décidé à l'unanimité d'augmenter le capital social de 219.510 € pour le porter de 30.490 € à 250.000 € par voie d'incorporation d'une somme de 219.510 € prélevée sur le compte «report à nouveau».

Cette augmentation de capital a été réalisée par l'augmentation du nominal de chacune des parts anciennes qui sera portée de la somme de 60,98 € à la somme de 500 €.

La décision visée ci-dessus apporte les modifications suivantes à l'avis antérieurement publié.

**Article 7 Capital social :**

\* **Ancienne mention :** Le capital social est fixé à 30.490 €, il est divisé en 500 Parts sociales de 60.98 € chacune.

\* **Nouvelle mention :** Le capital social est fixé à 250.000 €, il est divisé en 500 Parts sociales de 500 € chacune.

Cette même assemblée a également décidé de transférer le siège social de la société de BASTIA (20200), 1 Boulevard Giraud à BASTIA (20200), 4, Boulevard Paoli. Et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour Avis, Le gérant.

75

**GROUPE PAOLI**Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 1000 eurosSiège social : Résidence Roi Théodore  
Moriani Plage - 20230 San Nicolao  
531 875 474 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 16 juillet 2012, il a été décidé d'étendre l'objet social aux activités de gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, de réalisation de prestations de service en matière directionnelle, comptable, financière, administrative, informatique, bureautique, au profit de filiales et à la gestion d'un patrimoine mobilier et immobilier, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

77

**SAS ANCHETTI**

Société par actions simplifiée

Au capital de 1.200.000 €  
Zone Industrielle de Baléone  
20167 - Sarrola Carcopino  
RCS Ajaccio sous le numéro  
Siren 411 088 594**AUGMENTATION  
DE CAPITAL**

Il résulte du procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires en date du 1er juillet 2012 que le capital social, qui s'élevait à 1.200.000 € divisé en 24000 actions de 50 €, a été augmenté de 1.800.000 € et porté à 3.000.000 €. L'opération a été réalisée par incorporation au capital d'une somme de 99.317,14 € prélevée sur la prime de fusion, et d'une Somme de 22.028 € prélevée sur le boni de confusion et d'une Somme de 1.678.654,86 (prélevée sur les autres réserves et au moyen de l'élévation de la valeur nominale des 24000 actions Existantes qui ont été portées de 50 € à 125 €.

En conséquence, l'article 7 des statuts est modifié, ainsi qu'il suit :

**Article 7 - Capital social :**

Suite à son augmentation en date du 01 juillet 2012, le capital social est fixé à la somme de trois millions d'euros (3.000.000 euros).

Il est divisé en 24000 actions entièrement libérées et de même catégorie, et réparties entre les associés en proportion de leurs droits à savoir :

- SARL B&E INVESTISSEMENT...23998 actions  
- Monsieur Pierre ANCHETTI... 1 action  
- Monsieur Dominique ANCHETTI...1 action

Pour avis,

87

**SCAGLIA BOISSONS**

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 152.449,02 euros  
Siège social : lieudit Pernicaggio  
20167 Sarrola-Carcopino  
RCS Ajaccio 380 362 855

Aux termes du PV des Décisions de l'Associé unique en date du 19 juin 2012, il a été décidé :

- de nommer monsieur Dominique SIALELLI, demeurant quartier Colombani Villa les Bruyères 20200 BASTIA, en qualité de Président, en remplacement de Monsieur Paul Roch SCAGLIA, démissionnaire.

- de prendre acte de la démission de Monsieur Paul Roch SCAGLIA de son mandat de Membre du Comité de Direction. Mention en sera faite au RCS d'Ajaccio.



72

**B. LEONELLI**

Avocat

40, Bd Paoli 20200 - Bastia  
Tél. 04.95.31.69.67 - Fax : 04.95.32.79.15**SARL MULTARI M.**SARL au capital de 1.000 €  
Siège social : Lieu dit San Lorenzo  
20620 Biguglia  
R.C.S. : Bastia N° 500 818 893**TRANSFERT  
DU SIEGE SOCIAL**

L'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 16 juillet 2012, a décidé de transférer le siège social de la société de BIGUGLIA 20620 - Lieu dit San Lorenzo à CASATORRA - R.N 198 - 20620 - BIGUGLIA à compter du 16 juillet 2012 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour Avis - Le gérant.

65

**CORSICA TOURS**

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 76.225 euros  
Siège social : Avenue du Général  
de Boissoudy - 20137 Porto-Vecchio  
333 383 107 RCS Ajaccio

Aux termes de l'AGM du 12/06/2012, les associés ont décidé :

- de modifier la dénomination de la société qui devient **CORSICATOURS**,

- la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du 12/06/2012, sans création d'un être moral nouveau, et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. L'objet de la société, sa durée et son siège social demeurent inchangés, Aux termes de cette même assemblée, les associés ont décidé :

- de nommer en qualité de directeurs généraux M. Jean-Marc ETTORI, anciennement gérant de la société, et Mme Roseline PIERESCHI, née ETTORI, demeurant Résidence Les Milelli, Bâtiment A, 20200 Ville di Pietrabugno,

- de nommer en qualité de Président la société SUPER RELAIS COTE DES NACRES, SARL au capital de 228.674 €, dont le siège est sis Avenue Maréchal Sébastiani, 20200 Bastia, immatriculée au RCS de Bastia sous le n°046 720 082, - que M. Joseph LORENZONI et la société DE SIMONE-SANTINI-PAOLI AUDIT et EXPERTISE demeurent respectivement Commissaire aux comptes titulaire et Commissaire aux comptes suppléant. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS d'Ajaccio.

66

**AIX BOIS MATERIAUX**

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 1000 euros  
Siège social : 6 bis, rue Gabriel PERI  
20100 Sartène - RCS Ajaccio 519 083 851

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 29 juin 2012, il résulte que :

- Le siège social a été transféré au Lieu dit Rena Bianca, 20 110 PROPRIANO à compter du 29 juin 2012 .

L'article 4 des statuts a été modifié :

**Ancienne mention :** siège : 6, bis rue Gabriel PERI, 20100 SARTENE

**Nouvelle mention :** siège : Lieu dit Rena Bianca, 20 110 PROPRIANO.

- Le capital a été augmenté de 99.000 euros, pour être porté à 100.000 euros, par incorporation de cette somme prélevée sur le compte courant.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

**Ancienne mention - Capital :** 1000 euros

**Nouvelle mention - Capital :** 100.000 euros

Mention sera faite au RCS : Ajaccio

Pour avis,

82

**PUNTE ARTICA**

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 7500 euros  
Siège social : Zone Industrielle du Vazzino,  
Campo Dell'Oro - 20090 Ajaccio  
451 439 350 RCS Ajaccio

Par décision de l'associé unique du 29 juin 2012, le siège social a été transféré de Lieudit Cavone, 20090 Ajaccio, à Zone Industrielle du Vazzino, Campo Dell'Oro, 20090 Ajaccio, à compter du 29 juin 2012. L'article 4 des statuts a été corrélativement modifié.

Mention : RCS Ajaccio.

Pour avis,

64

**BELLE MAGIOCHE  
SOLAIRE**

Société par Actions Simplifiée

à associée unique  
Capital social : 10.000,00 €  
Siège social : Parc Technologique de Bastia  
Z.A.E d'Erbajolo - 20600 Bastia  
514 952 696 RCS Bastia

Par décision en date du 16/07/2012, l'associée unique statuant conformément à l'article L.225-248 du Code de commerce a décidé de ne pas dissoudre la Société. RCS : Bastia

Pour avis,

**Fontaine à eau de source Corse**[www.zilia5g.com](http://www.zilia5g.com)**zilia**  
eau de source  
des montagnes corses**5G**

L'eau de source Corse à portée de main !  
Un système agréable et convivial  
Une utilisation très simple  
Idéale été comme hiver, froide ou chaude

**FUNTANA CORSA**

(Haute Corse)

☎ 04.95.30.94.39

Fax : 04.95.30.94.52

Courriel : anne-marie.fratani@wanadoo.fr

**SODIFO**

(Corse Du Sud)

20090 AJACCIO

☎ 04.95.10.79.31

Fax : 04.95.22 68.04

Courriel : sodifo@wanadoo.fr

100

**TOTAL CORSE**

SAS au capital de 1.395.979 €  
RCS Bastia n° 662 054188  
Résidence Le Desk - Chemin de Paratojo  
20200 Bastia

**AVIS DE RESILIATION  
DE LA CONVENTION  
DE LOCATION GERANCE**

Par acte sous seing privé en date du 16 juin 2007, la convention de gérance du fonds de commerce de distribution de produits pétroliers et dérivés du fonds de commerce de station service TOTAL SANGUINAIRES situé à AJACCIO - 65, cours Lucien Bonaparte, consentie par TOTAL Corse, SAS au capital de 1.395.979 Euros, dont le siège social est - Résidence « Le Desk » - Chemin de Paratojo - 20200 BASTIA, immatriculée au ReS de BASTIA sous le N° 662 064 188, à SARL FABIANI immatriculée au RCS d' Ajaccio sous le n° 405 268 401, à effet au 1er mai 1996 a été résiliée le 17 juin 2007.

96

**GIE EXPERTS ASSOCIES**

Groupement D'Intérêt Économique  
en liquidation au capital de 16.159.55 euros  
Siège social : Avenue Dr Noel FRANCHINI  
Résidence l'Orlé du bois - bât B  
20090 Ajaccio (Corse)  
340 255 579 RCS Ajaccio

- L'assemblée générale des associés du 18 juin 2012, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice et l'a déchargée de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société.

- Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Ajaccio

Pour avis, La liquidatrice

24

Suivant acte sous seing privé en date à Bastia le 16 juillet 2012, enregistré au Service des Impôts des Entreprises de Bastia le 25 juillet 2012, bordereau n° 2012/884, case n° 9,  
La SARL "SAINT-ANTOINE", Société à Responsabilité Limitée au capital de 15.000 €, dont le siège social est à BASTIA (20200) château de Saint-Antoine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia sous le n° 341 463 164,

**A cédé à DISTRIBUTION CASINO FRANCE**, Société par Actions Simplifiée au capital de 46.021.338 €, dont le siège social est à SAINT-ETIENNE (Loire) 1 Esplanade de France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-ETIENNE sous le numéro 428 268 023,

Le fonds de commerce de libre service de vente produits alimentaires et autres objets de toutes sortes lui appartenant, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia sous le numéro 341 463 164, sis et exploité à BASTIA (20200) château de St Antoine, moyennant le prix de 620.000 € (Six cent vingt mille euros), s'appliquant aux éléments incorporels pour 420.000 € (Quatre cent vingt mille euros) et aux éléments corporels pour 200.000 € (Deux cent mille euros),  
L'entrée en jouissance a été fixée au 16 juillet 2012.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues sous forme d'actes extrajudiciaires exclusivement, dès à présent et au plus tard 10 jours après la dernière en date des publications légales, conformément aux articles L 141-12 et suivants du Code de Commerce, au cabinet KALLISTE FIDUCIAIRE, Monsieur VINCENTI Antoine, Résidence Erbajolo (20600) BASTIA, où domicile est élu.

Pour avis unique,

94

**AVIS**

Suivant acte s.s.p en date du 23 Juillet 2012 .

- Madame SANNA Antoinette, Raymonde, née le 09 Novembre 1945 à BASTIA (Hte-Corse), de nationalité française, demeurant et domiciliée 39 Rue Pascal PAOLI, FICABRUNA, 20620 BIGUGLIA. Epouse de Monsieur ROMANI Jean Marcel.

Immatriculée au RCS de BASTIA sous le n°497 111 443 (471 A 144).

- Madame SANNA Christiane, Léa, née le 20 septembre 1947 à Bastia (Hte-Corse), de nationalité française, demeurant et domiciliée 3 Rue COLOMBA, FICABRUNA, 20620 BIGUGLIA.

Veuve de Monsieur LAURENT Jacques Francis.

Immatriculée au RCS de BASTIA sous le n°497 111 435 (71 A 143).

Et la Sodété D'Exploitation des Etablissements TOUTCADO, Société à Responsabilité limitée au capital de 38.112.25 €, dont le siège est sis 03 Boulevard PAOLI, 20200 BASTIA.

Immatriculée au RCS de BASTIA sous le numéro 331 595 710.

Ont convenu de résilier purement et simplement à compter du 31 Juillet 2012 la location-gérance portant du fonds secondaire de : « Vente de faïence, de porcelaine, articles de bazar au détail articles de ménage, verrerie, orfèvrerie », sis et exploité au 03 Boulevard PAOLI.

Cette location gérance avait été consentie pour une durée de Trois (3) années à compter du 01 Février 1995. Il est précisé que le contrat de location-gérance existant entre les parties sus désignées et portant sur le fonds principal sis également au 03 Boulevard PAOLI, 20200 BASTIA se poursuit.

Les formalités de publicité seront effectuées au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

103

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 1er août 2012 enregistré le 2 août 2012 au Service des Impôts des Entreprises d' Ajaccio, bordereau numéro 2012/635, case numéro 1, la société EURL ALTO, au capital de 7623 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d' Ajaccio sous le numéro 498938000, domiciliée 14, rue Fesch 20000 Ajaccio représentée par Marc CORTINCHI,

a cédé à la société SARL TUTTO GELATO, au capital de 8000 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Ajaccio sous le numéro 511043234, domiciliée 26, rue Fesch 20000 AJACCIO représentée par Françoise FALLONE,

un fonds de commerce de Vente de glaces et tout ce qui concerne la restauration rapide sis et exploité 14, rue Fesch, 20000 Ajaccio, comprenant tous les éléments du fonds de commerce tel qu'il existe, se poursuit et comporte, avec tous ses accessoires et sans aucune exception ni réserve.

L'entrée en jouissance a été fixée au 8 août 2012.

La présente vente est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 125000 Euros s'appliquant aux éléments :

- incorporels pour 110000 Euros,

- corporels pour 15000 Euros.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales.

Pour la réception des oppositions élection de domicile est faite tant pour la correspondance et le renvoi des pièces que pour la validité à Me Marc MONDOLONI Diamant I Place de Gaulle 20000 Ajaccio.

Pour unique insertion

[www.corse-information.info](http://www.corse-information.info)

105

**EURL AUTES AVENIR**

Capital social : 100 €  
Siège social : Lieu-dit Salto Canino  
20222 Brando  
Siret : 51436677200010

**MODIFICATIONS  
STATUTAIRES**

Suivant assemblée générale extraordinaire des associés en date du 1er janvier 2012, à 9 heures,

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur AUTES Patrick, associé unique

**A l'ordre du jour :**

\* Changement d'objet social :

**Ancien :** Vente directe ou indirecte de produits et services de télécommunication

**Nouveau :** Amélioration, rénovation, achat, vente, location, mise en valeur de biens immobiliers.

\* Entrée d'un nouvel associé modifiant la forme juridique passant de l'EURL à la SARL.

**Nouvel associé :** Madame Fabienne ACHILLI née le 27 juillet 1979 à Bastia demeurant Lieu dit Salto Canino - 20222 BRANDO

\* Cession de parts au nouvel associé :

**Cédant :** Monsieur Patrick AUTES cède 50 parts sociales pour une valeur totale de 50 €, celui-ci étant le gérant il passe de gérant majoritaire à gérant égalitaire  
**Cessionnaire :** Madame Fabienne ACHILLI, acquière les 50 parts de la 51ème à la 100ème de Monsieur AUTES par apport en numéraire de 50 €.

\* Changement de dénomination sociale :

**Ancienne :** EURL AUTES AVENIR

**Nouvelle :** SARL AUTES AVENIR

Ces résolutions sont mise aux voix et adoptées à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à neuf heure trente.

Le présent procès verbal établi a été signé par tous les associés pour servir et valoir ce que de droit.

102

**FIN DE  
LOCATION-GERANCE**

La location-gérance de branche d'activité de fonds de commerce de petite mécanique, des biens ainsi que des locaux commerciaux, sis sur le territoire de la Commune de Sainte-Marie Sicché (20190) Corse-du-Sud, consentis par : Monsieur Bernardin Jean RENUCCI, né le 22 janvier 1955 à Ajaccio (20000) Corse-du-Sud, domicilié à Sainte-Marie Sicché (20190) inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés d' Ajaccio sous le numéro A 326 409 992, N° de gestion 83 A 12, depuis le 07/02/1983, Propriétaire desdits fonds,

à : Monsieur Dominique Marcel Vincent JULIEN. Né le 24/09/1968 à Marseille (13000) Bouches-du-Rhône, Domicilié à URBALACONE (20128 Grosseto-Prugna), inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 489 478 776 RM 20-1, n° de gestion 110-06-20-1, depuis le 01/04/2006, à l'enseigne DUME GARAGE MOBILE.

Locataire gérant de ladite branche d'activité de fonds de commerce, A pris fin à la date du 15 juillet 2012.

Cette résiliation est intervenue par accord amiable entre les deux parties.

Pour insertion,



106

**François GRIMALDI  
Paulin SANTONI**

Notaires Associés  
Zone Industrielle de Migliacciaru  
BP 44 - 20243 PRUNELLI DI FIDMORBO

**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte reçu par Maître François GRIMALDI, Notaire associé à PRUNELLI DI FUMORBO, le 19 JUILLET 2012, Il a été constitué une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

**Dénomination :** "SG. PB"

**Forme :** Société à Responsabilité Limitée  
**Capital social :** Le capital social est de MILLE EUROS (1.000,00 €)

Il est divisé en 100 parts de DIX EUROS (10,00 €) chacune, souscrites en totalité et intégralement libérées, réparties entre les associés en proportion de leurs apports respectifs.

**Siège social :** Le siège social est fixé à GHISONACCIA Haute Corse RN 198, Etablissement LECLERC.

**Objet social :** Tant en France qu'à l'étranger, exploitation par prise à bail, création, mise en location gérance, prise en location gérance, acquisition et vente de tous fonds de commerce et plus particulièrement acquisition et exploitation d'un fonds de commerce salon de thé, glacier débit de boissons 1ère catégorie, petite restauration, débit de boissons de 4ème catégorie et toutes activités s'y rapportant. Toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou tout objet similaire ou connexe.

Prise de participation de la société par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer se rattachant à l'objet social par tous moyens, création, apport. Effectuer tous emprunts auprès de toutes banques avec ou sans garanties hypothécaires.

**Durée :** quatre-vingt dix neuf années

**Apports :** Le capital social est constitué entièrement par des apports en numéraire, laquelle somme a été déposée à un compte ouvert au nom de la société en formation en l'étude du notaire soussigné.

**Gérance :** Nomination de la gérance : Monsieur Pierre BRUGIONI, sans profession, demeurant à PRUNELLI DI FUMORBO (Haute-Corse) CHIEALE

**Immatriculation :** La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

**Exercice social :** Commence le 1er janvier, se termine le 31 décembre de chaque année.

**Parts sociales :** Librement cessibles entre associés et au profit du conjoint et des héritiers en ligne directe du titulaire. Toute autres cessions soumises à agrément.

Pour Avis,

Maître François GRIMALDI - Notaire

92

**SARL LA CONVIVIALE**

Société à Responsabilité Limitée  
Au Capital de 7.622,45 Euros  
Siège Social : Place de l'Hotel de Ville  
20200 Bastia - RCS Bastia N° 392 697 561

**AVIS DE DISSOLUTION**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 14 juin 2012 les associés ont décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter de ce jour. Monsieur Jean loup MATELLI, demeurant 64 route de San Martino à Pietranera. 20200 BASTIA a été nommé liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur, c'est à cette adresse que la correspondance devra être adressée et que les actes et documents devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au registre du commerce et des sociétés de BASTIA.

Pour avis et mention, Le Liquidateur

54

**B.M.T**

Société en Nom Collectif  
Au capital de 371.975,60 euros  
Siège social : Lieudit Santa Giulia  
20110 Propriano - RCS Ajaccio 381 303 700

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à PROPRIANO, du 25 novembre 2004, la SA MOCCHI TOUSSAINT au capital de 700.000 euros LIEUDIT SANTA GIULIA, 20110 PROPRIANO RCS Ajaccio 047 220 611 et la SA INDUSTRIES SARTENAISES au capital de 400.000 euros, CENTRE COMMERCIAL SANTA GIULIA, 20110 PROPRIANO, associés en noms, a cédé à la SARL G.M.T au capital de 1.494.000,37 euros ROUTE DE SARTENE, 20110 PROPRIANO RCS Ajaccio 334 138 278, dix parts sociales qu'ils détenaient dans la société ci-dessus désignée.

**ARTICLE 2.2 : REMUNERATION DES APPORTS des statuts a été modifié en conséquence.**

Cette cession de parts entraîne les modifications suivantes par rapport à l'avis antérieurement publié :

**Associés en nom :**

Société G.M.T., en rémunération de son apport en numéraire de 12.195,92 Euros, 80 parts sociales numérotées de n° 1 à 80 de 152,45 euros chacune... 80 parts

Société G.M.T, en rémunération de son apport en nature de 356.730,70 Euros, 2340 parts sociales numérotées de n°101 à 2440 de 152,45 euros chacune ... 2340 parts.

Société MOCCHI Toussaint S.A en rémunération de son apport en numéraire de 1524,49 euros, 10 parts sociales numérotées de n°81 à 90 de 152,45 euros chacune .... 10 parts  
Société INDUSTRIE SARTENAISES S.A en rémunération de son apport en numéraire 1524,49 euros, 10 parts sociales numérotées de n°91 à 100 de 152,45 euros chacune .... 10 parts.

Soit un total de 2.440 Parts sociales ci... 2.440 Parts

Représentant une somme totale de 371.975,60 Euros correspondant au montant du capital ci-après stipulé.

**\* Nouvelle mention :**

Par suite des cessions de parts intervenues le 25 novembre 2004, la totalité des parts sociales est désormais détenue par la société G.M.T

Pour avis La Gérance.



26

**MALAGOLI**

SARL au capital de 104.000 €  
Porté à 105.000 €

Siège social : Ribba, San Gavino di Carbini  
20137 Porto-Vecchio  
RCS Ajaccio 410 623 102

L'AGE réunie en date du 13/06/2012 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 1.000 €uros par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

**ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL :****\* Ancienne mention :**

Le capital social est fixé à Cent Quatre Mille (104.000) €uros

**\* Nouvelle mention :**

Le capital social est fixé à Cent Cinq Mille (105.000) €uros

La Gérance,

03

**MAIRIE DE MURO**

CASA CUMUNA - 20225 MURO

**PROCES VERBAL DEFINITIF DE L'ETAT D'ABANDON MANIFESTE**

Le 17 juillet 2012,

**Vu** la délibération du conseil municipal en date du 30 Mars 2008 engageant la procédure d'état d'abandon manifeste concernant les ruines situées au hameau I PUGH-JALI et figurant à la matrice cadastrale sous les N° 121 -125 -139 -144 - section C  
**Vu** les recherches entreprises qui ont permis de déterminer que les personnes dont les noms suivent sont soit copropriétaires de ces ruines, soit usufruitiers.

Notifié à ces personnes le 03 02 2009 par lettre recommandée avec AR

1°) Parcelle C 121

Mr. POLI Dominique de Louis

2°) Parcelles C 139 - C 144

Mme TOMASINI Marie Françoise épouse BACONCINI Flaminien

3°) Parcelle C 125

Mr. SINIBALDI Etienne époux FALCHI Marie Emilie.

Nous, Maire de la commune de Muro le 30 Mars 2012

**Vu** le code général des collectivités territoriales, articles L 2243.1 à L 2243-4

**Vu** le procès-verbal en date du 21 Avril 2011

**Vu** la publication du procès verbal précité dans les journaux suivants :

Le petit Bastials Le 29 04 2011

L'Informateur Corse Nouvelle

**Vu** le certificat d'affichage de ce procès verbal du 29 04 2011 en Mairie de Muro et à proximité des parcelles concernées,

**Considérant** qu'aucune suite a été donnée par les personnes ci-dessus énoncées pour remédier à l'état d'abandon de leur biens et que le délai de 6 mois prévu à l'article L 2243-3 du C.G.C.T est expiré.

Constatons l'état d'abandon manifeste de ces biens.

De quoi nous avons dressé le présent procès verbal qui a été clos le 17 Juillet 2012 à douze heures, heure légale et qui restera en Mairie à la disposition du public.

Fait à Muro, le 24 juillet 2012,  
Le Maire  
**P. OBERTI.**

07

**AVIS AU PUBLIC****Commune d'AGHIONE****ENQUÊTE PUBLIQUE DU PLAN LOCAL D'URBANISME****1ère insertion,**

Suite à un problème de publication, le maire a pris la décision de relancer l'enquête publique concernant le PLU. Les observations et remarques faites lors de la première enquête restent valables et seront traitées par le commissaire enquêteur. Par arrêté municipal en date du 30 juillet 2012, le maire de la commune d'AGHIONE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le plan local d'urbanisme.

A cet effet, un commissaire enquêteur a été nommé par décision en date du 19 juillet 2012, par le président du tribunal administratif de BASTIA.

L'enquête publique débutera le mercredi 22 août 2012 et se clôturera le mardi 25 septembre 2012.

M. le commissaire enquêteur recevra en Mairie le mercredi 22 août 2012 de 14H00 à 17H00 et le mardi 25 septembre 2012 de 09H00 à 12H00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie.

Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

Le Maire,  
**André CASANOVA**

04

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBU COMMUNIQUE :**

Par délibération DEL200712-01, du Conseil Municipal en date du 20 juillet 2012, reçue en Préfecture le 26 juillet 2012, il a été décidé d'instaurer un droit de préemption urbain sur le secteur U et AU du Plan Local d'Urbanisme, approuvé le 30 octobre 2006.

Le Maire,  
**Pierre SIMEON de BUOCHBERG - Conseiller Général,**

**A . Z . P A Y S A G E**

06 18 68 14 08  
06 09 06 03 66  
04 95 53 61 28  
Fax: 04 95 50 13 54

Création et aménagements d'espaces verts, entretien, plantations, élagage.

Notaires

52

SOCIÉTÉ TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL à PRUNELLI DI FIUMORBO  
**Me FRANCOIS GRIMALDI,**  
notaire à PRUNELLI DI FIUMORBO

**AUGMENTATION DE CAPITAL PAR APPORT IMMOBILIER****MODIFICATIONS STATUTAIRES**

Aux termes d'un acte reçu par Maître PAULIN SANTONI, notaire associé à PRUNELLI DI FIUMORBO, le 19 JUIN 2012 publié et enregistré à la conservation des hypothèques d'AJACCIO, Il a été fait apport immobilier par Madame Odette Thérèse BIANCARELLI épouse de Monsieur COLONNA CESARI Jean Louis et par Mesdemoiselles COLONNA CESARI Rosalinde, et Marie Madeleine, toutes associées, à la société (COLONNA-CESARI) société à responsabilité limitée au capital de 2.000,00 euros dont le siège social est à 20137 PORTO VECCHIO Aghja del furnu, route de Picovaggia immatriculée au registre du commerce d'AJACCIO, sous le numéro 2011 B 00552 SIREN 538 519 182, de parcelles de terre situées sur la commune de PORTO VECCHIO (CORSE DU SUD) au lieudit Aghja del furnu, figurant au cadastre rénové dite commune section F N° 2258 pour 17a 37ca et N° 2259 pour 17a 37ca. Evalué à QUATRE CENT MILLE EUROS (400.000,00 €).

En conséquence le capital de la société a été augmenté savoir :

**Ancien capital :** 2.000 €uros

**Nouveau capital :** 402.000 euros avec création de 40.000 parts nouvelles attribuées aux apporteurs.

Par suite les articles 7 et 8 des statuts se trouvent corrélativement modifiés.

Pour avis,  
Signé : **François GRIMALDI**  
Notaire.

**Natacha Albertini**  
Photographe  
06 19 06 48 57

Reportages, Mariages, Photos d'Art, Photos de Mode

www.natacha-albertini-photographe.com

83

**BATICAMPO**

Société par actions simplifiée au capital de 880 000 euros  
Siège social : Zone Industrielle du Vazzio, Campo Dell'Oro - 20090 Ajaccio  
350 417 317 RCS Ajaccio

Aux termes de l'Assemblée Générale mixte du 29 juin 2012, les actionnaires ont décidé de transférer le siège social de Lieudit Cavone, 20090 Ajaccio à **Zone Industrielle du Vazzio, Campo Dell'Oro, 20090 Ajaccio**, à compter du 29 juin 2012. Les statuts ont été corrélativement modifiés.  
Mention : RCS Ajaccio.

Pour avis,

85

### SARL EXPERTISE GESTION INVESTISSEMENT

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 7700 euros  
Siège social : Rue Saint Jean-Baptiste  
20169 Bonifacio  
444 125 710 RCS Ajaccio

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25/07/12, il résulte que :  
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 25/07/12 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Mr HENRI Jean-Yves, demeurant Quartier Brancuccio, Villa les Rocailles, 20169 BONIFACIO, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Quartier Brancuccio, Villa les Rocailles, 20169 BONIFACIO, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Ajaccio.

Mention sera faite au RCS : Ajaccio.

Pour avis,

60

Par Assemblée du 16 juillet 2012, les associés de la Société « L'ICONE CAFE », SARL au capital de 7600 euros, dont le siège est à San Nicolao (20230), Moriani-Plage (451 339 964 RCS Bastia), ont décidé de nommer Monsieur Paul Félix Paoli, demeurant Route d'Anghione, 20221 Cervione, en qualité de nouveau gérant, en remplacement de Mme Marie-Dominique Paoli, et ce, à compter du 1er septembre 2012.

29

### ISULA DISTRIBUTION

SARL en liquidation  
Au capital de 1.500 euros  
Siège social : Lieu dit Route de Mezzavia  
20167 Mezzavia  
RCS Ajaccio 521 489 179

L'Assemblée Générale réunie le 15/06/2012 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Joao ANTUNES DA FONTE de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31/12/2011.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,  
Le Liquidateur

37

### SARL GALA IMPERIO

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Capital de 7622 Euros  
Siège Social : Les Collines  
20100 Sartène  
N° R.C.S. Ajaccio 377 799 648

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27 Juillet 2012, il résulte :

L'assemblée générale des associés du 27 Juillet 2012 a :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur Mr Sesto IMPERIO, demeurant Les Collines - 20100 SARTENE et l'a déchargé de son mandat ;
- constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 27 Juillet 2012.

Mention sera faite au RCS d'Ajaccio.

Pour avis,

14

### DEBUT DE LOCATION GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bastia du 24/07/2012

Mlle Patricia Costa, demeurant Rse Ficabrana rue St André 20620 Biguglia

**A donné en location gérance à :**  
A la SARL « étudiante », société en cours d'immatriculation, représentée par Mr Saddik Jonnyad, demeurant et domicilié, à Bastia 25 rue Luce de Casabianca. Un fonds de commerce Cafeteria L'étudiant sis et exploité 11 av Jean zucarelli 20200 Bastia immatriculé sous le numéro 377 699 624 RCS.

Pour une durée de 2 années à compter du 1er Août 2012, renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction.

En vertu de ce contrat Mr Saddik Jonnyad, exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité et Mlle Patricia Costa, loueur, ne sera tenu d'aucune dette ni aucun engagement contractés par le locataire gérant, et le fonds de commerce, ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du locataire gérant.

## C'SYMPA

**Prêt à Porter  
Féminin / Masculin  
Enfants de 4 à 16 ans  
Rayon Grande Taille  
OUVERTURE NON-STOP  
09H00 - 20H00**

## Chic et Toc

**Bijoux Fantaisies  
Plaqué or, argent  
accessoires  
chaussures  
sacs etc...**

L'Immaginoph 0676600816

20

### GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE PIERRE ET HENRI ORENGA DE GAFFORY

Société Civile au Capital de 333.101,10 €uros  
Siège social : Lieu Dit "Morta Major"  
20253 Patrimonio - R.C.S. : Bastia 342 828 548

Aux termes d'une délibération en date du 13/04/2012, la collectivité des associés prend acte du décès de Mr Jean-Pierre, Joseph Louis ORENGA DE GAFFORJ survenu le 28 octobre 2009 et décide de maintenir les fonctions de gérant de Monsieur Henri, Michel, Pierre, Théophile ORENGA DE GAFFORJ. L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence.

La Gérance,

## netclean.2b

TOUT NET TOUT CLEAN  
ENTREPRISE DE NETTOYAGE

bt v 83  
les logis de montesoro  
20600 bastia

tel / 06.79.70.48.56  
tel / 06.24.53.31.81

NETCLEAN.2B@HOTMAIL.COM  
n°siret: 75120599800014

Pour avis,

63

### ISULA INTI

Société par actions simplifiée  
Capital social : 241 234 euros  
Siège social : Immeuble « Le Béarn »  
Avenue de la Libération - BASTIA (20600)  
SIREN 528 783 657 RCS BASTIA

L'assemblée générale du 16/07/2012 a décidé de transférer le siège social sis Immeuble « Le Béarn » Avenue de la Libération - BASTIA (20600) à **Parc technologique de Bastia - Z.A.E d'Erabajolo - BASTIA (20600)**, à compter du même jour et de modifier en conséquence la rédaction de l'article 4 des statuts.

L'assemblée générale statuant conformément à l'article L.225-248 du Code de commerce a décidé de ne pas dissoudre la Société. RCS Bastia

Pour avis.

44

Suivant décisions du 19/07/2012 l'associé unique de la Société par Actions Simplifiée ANTONIOTTI au capital de 10.000€, siège Village chez ANTONIOTTI Dominique 20290 BORGIO RCS BASTIA 524 615 929, a nommé commissaire aux comptes titulaire la SARL OLLIVIER & ASSOCIES capital 90.000€, siège Le Rochambeau 494 rue Paradis MARSEILLE 8è RCS MARSEILLE 070 804 299 et pour son suppléant Monsieur Olivier NICOLAÏ domicilié même adresse, inscrits sur la liste des commissaires aux comptes d'AIX EN PROVENCE et de BASTIA.

Il a augmenté le capital de 20.000 € par incorporation de réserves le portant à 30.000 euros et modifié les statuts en conséquence.

Pour avis,

47

La location gérance consentie par l'indivision Georges SUSINI, représentée par madame SUSINI, née ESTEVE Suzanne, Monsieur SUSINI Jean Marc et Monsieur SUSINI Jules Robert, à la SARL BOULANGERIE PATISSERIE SUSINI, suivant acte sous seing privé en date du 15 avril 1986, du fonds de commerce de pâtisserie, confiserie, glaces, exploitation salon de thé, situé 20135 CONCA, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés d'AJACCIO sous le numéro 045 710 118, a été résiliée le 18 juin 2012 (enregistrement à la recette des impôts de PORTO VECCHIO, le 23 juillet 2012, bordereau 2012/266 case n°9)

23

Constitution SSP à VENZOLASCA en date du 30-07-2012 de la SCI ACERTI. Capital: 500 Euros. Siège: Route de Cap Sud - Domaine de Vignale, 20215 VENZOLASCA. Durée: 50 ans. Gérance: de VIRY Patricia, Route de Cap Sud - Domaine de Vignale 20215 VENZOLASCA. Objet: Acquisition par viager ou tous autres modes, revente, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant. Cessions de parts sur agrément des associés. RCS: BASTIA.

67

### PORTO-VECCHIAISE DE PANIFICATION

Société par actions simplifiée  
Au capital de 1000 euros Porté à 200.000 €  
Siège social : Les Quatre Chemins  
c/o Boulangerie Susini, 20137 Porto-Vecchio  
RCS Ajaccio 523 847 572

Par décision du 13/07/2012, l'associé unique a décidé :

- d'augmenter le capital social d'un montant de 149.000 € pour le porter de 1000 euros à 150.000 € au moyen de l'élévation de la valeur nominale de chaque action existante de 10 à 500 euros et par émission de 200 actions nouvelles,

- d'augmenter de nouveau le capital social d'un montant de 50.000 euros pour le porter de 150.000 euros à 200.000 euros par émission de cent (100) actions nouvelles d'une valeur nominale de 500 euros.

L'augmentation de capital est devenue définitive au 30/07/2012, date du certificat du dépositaire.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

62

### RIVIERE DU CAVU

SARL au capital de 1.500 €uros  
Siège social : Chiostrello  
20144 SAINTE LUCIE DE PORTO VECCHIO  
495 340 796 RCS Ajaccio

Aux termes d'une délibération en date du 25/07/2012, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social aux activités de "Restauration sur place et à emporter, crêperie, pizzeria ; Vente de divers articles de souvenirs, cartes postales, images, vente de produits locaux ; Location de vélos" et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis - La Gérance.

35

### Cliniques d'Ajaccio

SA au capital de 2.814.294,60 euros  
Siège : 12, Avenue Napoléon III,  
20000 Ajaccio - 425 102 936 RCS Ajaccio

Par décision du Conseil d'administration du 11 juillet 2012, M. Jean CANARELLI, demeurant 16 avenue Antoine Sérafini, 20000 AJACCIO, a été nommé Directeur Général Délégué. Modification au RCS d'Ajaccio.

36

### CHANGEMENT DE NOM

Monsieur Dubuis Emmanuel né le 25/04/1981 à Calais (Pas-De-Calais) demeurant 17, Résidence Les Terrasses De Cardo, 20200 Bastia, dépose une requête auprès du Garde Des Sceaux à l'effet de substituer à son patronyme, celui de Menichetti.

79

### SCI CASTELLI

Société Civile Immobilière  
Au capital de 500 Euros  
Siège social : 10, Place Vincetti - 20200 Bastia

Avis est donné de la constitution de la « **SCI CASTELLI** » au capital de 500 euros - **Siège social** : 10, place Vincetti 20200 - Bastia.

**Objet** : - l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

**Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS Bastia.

**Gérante** : Mademoiselle CASTELLI STEPHANIE demeurant au 10, Place Vincetti BASTIA (20200) de nationalité Française, célibataire, née le 11 décembre 1982 à BASTIA (2b), pour une durée illimitée.

Fait à Bastia le 30 Juillet 2012,  
La gérante.



98

**B. LEONELLI**

Avocat

40, Bd Paoli 20200 - Bastia  
Tél : 95.31.69.67 - Fax : 95.32.79.15**CONSTITUTION  
DE SOCIETE**

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BASTIA du 24.07.2012, enregistré à BASTIA le 25.07.2012, Bordereau N° 2012/884, Case N° 16, il a été constitué sous la dénomination sociale "SCI OLICO" une société civile Immobilière ayant pour objet : L'acquisition, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

Le **siège social** est fixé à Lotissement Pietralba - Lot N° 13 - 20214 CALENZANA.

La **durée de la société** qui prendra cours à dater de son immatriculation au registre du commerce est fixée à 99 années.

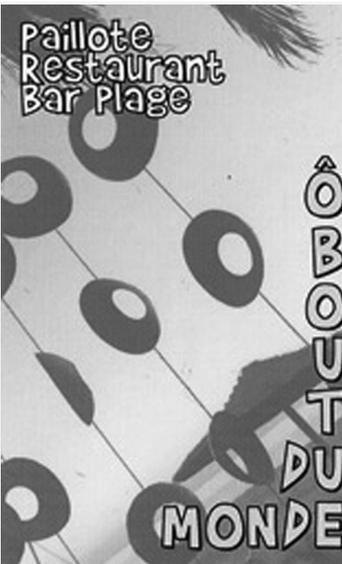
Les associés n'ont effectué que des apports en numéraire dont le montant s'élève à la somme de 1000 Euros.

Le **capital** ainsi formé est divisé en 100 parts sociales de 10 Euro chacune entièrement souscrites et intégralement libérées, lesquelles ont été réparties entre les associés dans la proportion de leurs apports.

La **société est gérée et administrée** par Monsieur Jean François OLLIVIER, demeurant à POMPONNE (77400) Chemin d'Annoins, lequel jouit vis à vis des tiers des pouvoirs les plus étendus pour contracter au nom de la société et l'engager pour tous actes et opérations entrant dans l'objet social sans limitation.

La **société sera immatriculée** au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis et mention, Le Gérant.



48

**LES BERGERIES DE  
PALOMBAGGIA**

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 22.800 euros

Siège social : Palombaggia

20137 Porto-Vecchio - 046 920 039 RCS Ajaccio

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 26 mars 2012, les associés ont décidé d'étendre l'objet social, à compter du 26 mars 2012, aux activités :

- Le transport public routier de voyageurs à titre accessoire,
- La préparation et la vente de plats à emporter.

L'article 2 des statuts a été corrélativement modifié. Mention : RCS Ajaccio.

Pour avis,

93

**Bureau Insulaire  
d'Expertise Automobile**

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 7622.45 euros

Siège social : 17, bis rue Dr Del Pellegrino  
20090 Ajaccio (Corse)  
421 729 708 RCS Ajaccio**AVIS DE  
TRANSFORMATION**

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2012, il résulte que les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau.

Cette transformation a entraîné la modification des anciennes mentions devenues caduques qui sont remplacées par celles-ci-après :

**Forme** : Société par actions simplifiée

**Admission aux assemblées et droit de vote** : Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Nouveaux organes de Direction** :

**Président** :

- Monsieur Pascal Paul Marie VALLE, demeurant à AJACCIO (Corse) 3 rue Comte Bacciocchi. La même assemblée a pris également les décisions suivantes : Le capital social a été augmenté d'une somme de trois cent soixante-dix-sept cinquante-cinq (377.55) euros, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée par élévation de la valeur nominale des cinq cents (500) parts sociales, de quinze vingt-quatre euros (15.24) à cent (100) euros l'une.

Puis, le capital social a été augmenté d'une somme de quarante-deux mille (42000) euros, par souscription en numéraire.

A l'exception des modifications qui précèdent, les autres caractéristiques sociales demeurent inchangées.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce d'Ajaccio.

Pour avis, le représentant légal.

97

**Société DELICE  
DU NEBBIO**

SARL au capital de 22.000 €

Siège social : 20232 Oletta - Lieu dit Chioso  
RCS Bastia - B 489 548 305

Procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 juillet 2012.

**Deuxième résolution** : L'assemblée ordinaire des associés accepte la démission par Monsieur Charles RUGANI de ses fonctions de gérant, à compter du 31 juillet 2012 et leur donne quitus entier et définitif de leur gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Troisième résolution** : L'assemblée extraordinaire des associés décide de nommer, en qualité de gérant.

- Monsieur Pierre FLORI, gérant de société, demeurant à 20239 MURATO en remplacement de Monsieur Charles RUGANI gérant démissionnaire.

- Monsieur FLORI, nouveau gérant, exercera ses fonctions à compter du 01 août 2012, avec les pouvoirs et pour une durée illimitée.

Les articles 6 et 11 des statuts ont été modifiés en conséquence, Le reste des statuts demeure inchangé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité



34

**LEO ET TOM**

Société Civile Immobilière

Au capital de 1000 euros

Siège social : Chez Mr Daniel BENASSI  
Lieu dit Feminiocia - 20240 Ghisonaccia**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à GHISONACCIA du 10 juillet 2012, enregistré à la recette des Impôts de BASTIA, le 23 juillet 2012, Bordereau 2012/867, case N°5, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société Civile Immobilière

**Dénomination sociale** : **LEO ET TOM**

**Siège social** : Chez Mr Daniel BENASSI - Lieu dit Feminiocia, 20240 Ghisonaccia

**Objet social** : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la construction, la vente, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et l'exploitation par bail, location nue ou en meublé de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question,

**Durée de la Société** : 60 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

**Capital social** : 1000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

**Gérance** : Monsieur Daniel BENASSI demeurant Lieu dit FEMINICCIA - 20240 GHISONACCIA

**Clauses relatives aux cessions de parts** : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; agrément obtenu à l'unanimité des associés

**Immatriculation de la Société** au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

La Gérance,

76

**CHINATOWN**

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 7630 euros

Siège : Avenue de Bastia - 20137 Porto-Vecchio  
RCS 448 631 523

Aux termes d'une délibération en date du 25 Juillet 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

- de nommer Monsieur ALETTI Thierry, demeurant Ldt Cipponu, 20137 PORTO VECCHIO, en qualité de gérant associé pour une durée indéterminée en remplacement de Madame ALETTI Caroline Thi Thu Ha, démissionnaire.

La Gérance

104

**SARL MONTE  
D'ERASIMO**

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 2000 euros

Siège social : Monte d'Erasimo  
20217 Nonza - RCS Bastia : 519 885 446

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30.07.2012, l'objet social a été étendu à l'activité de «vente de boissons alcoolisées».

L'article 2 de statuts a été modifié en conséquence, comme suit :

La société a pour **objet** l'acquisition, la création, la prise en location gérance et l'exploitation de tous fonds de commerce de petite et grande restauration, avec vente de plats à emporter, vente de boissons non alcoolisées et alcoolisées, traiteur, épicerie fine, glacier, production et vente de produits artisanaux et souvenirs, conserverie, organisation de spectacles et évènementiels.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis, la gérance.

99

**TOTAL CORSE**

SAS au capital de 1.395.979 €

RCS Bastia n° 662 054 188

Résidence Le Desk - Chemin de Paratojo  
20200 Bastia**AVIS DE CONVENTION  
DE LOCATION GERANCE**

Par acte sous seing privé en date du 17 Juillet 2007, la convention de gérance du fonds de commerce de distribution de produits pétroliers et dérivés du fonds de commerce de station service TOTAL SANGUINAIRES situé à AJACCIO - 65, cours Lucien Bonaparte, consentie par TOTAL CORSE, SAS au capital de 1.395.979 Euros, dont le siège social est - «Résidence le Le Desk» - Chemin de Paratojo - 20200 BASTIA, immatriculée au RCS de BASTIA sous le B 662 054 188, à la SARL FABIANI immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le n° 405 258 401, a pris effet le 18 juin 2007 et pour une durée de trois ans.



95

**AVIS**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BASTIA du 23 Juillet 2012, enregistré à BASTIA le 31 Juillet 2012, Bordereau 2012/906 Case N°11.

- Madame SANNA Antoinette, Raymonde, née le 09 Novembre 1945 à BASTIA (Hte-Corse), de nationalité française, demeurant et domiciliée 39 Rue Pascal PAOLI, FICABRUNA, 20620 BIGUGLIA. Epouse de Monsieur ROMANI Jean Marcel. Immatriculée au RCS de BASTIA sous le n°497 111 443 (471 A 144).

- Madame SANNA Christiane, Léa, née le 20 septembre 1947 à Bastia (Hte-Corse), de nationalité française, demeurant et domiciliée 3 Rue COLOMBA, FICABRUNA, 20620 BIGUGLIA. Veuve de Monsieur LAURENT Jacques Francis. Immatriculée au RCS de BASTIA sous le n°497 111 435 (71 A 143).

**ONT cédé** à La Société à responsabilité limitée « RVB1 » au capital de 40.000,00 €, dont le siège social est sis 15 Rue NAPOLEON, 20200 BASTIA.

Immatriculée au RCS de BASTIA sous le numéro 532 786 597 (2011 B 271).

Représentée par son Gérant, Monsieur VENTURA Marc.

Le droit au bail commercial portant sur un local commercial sis au rez-de-chaussée d'un immeuble situé au 03 Boulevard PAOLI, 20200 BASTIA.

**Prix** : CENT CINQUANTE MILLE EUROS (150.000 €).

**Entrée en jouissance** : au 01 Août 2012.

Les oppositions, s'il ya lieu, seront reçues au Cabinet de Maître Jocelyne COSTA, Avocat, 22 Bd PAOLI, 20200 BASTIA, où domicile est élu à cet effet, dans les dix jours de la dernière des Insertions prévues par la loi.

Pour unique insertion,

# Paul-Ferdinand Heidkamp

## Une légende

Notre ami Toussaint Lenziani ne pouvait laisser passer l'occasion de la présence, à Bastia chez notre ami commun, Claude Avenoso, au Port de Toga, du «lion rugissant», venu de Francfort, et à Furiani dans les années de feu du «Sporting», le footballeur mythique, Paul-Ferdinand Heidkamp, pour faire revivre à travers quelques anecdotes, un passé sportif et humain toujours d'actualité.



### Avec Heidkamp

«Je ne pouvais oublier Bastia... Je suis d'ici, je veux vivre ici». Formidable **Paul-Ferdinand Heidkamp** qui clame haut et fort son attachement à cette ville et à son Sporting. Non, il n'a rien oublié et vous pouvez lui parler des clubs où il est passé, de l'équipe d'Allemagne où il fut la doublure de **Beckenbauer**. Vous pouvez lui parler de n'importe quoi, il revient toujours à **Bastia** et au **Sporting**. Il évoque son ami **Charles Orlanducci** avec qui il constitua un mur quasi infranchissable et de **Pantelic** «Ah Panto..!» Intarissable, il peut faire revivre les matchs en bleu comme si c'était hier. On se demande même si ce n'est pas pour lui que le poète a écrit : «Souvenir, souvenir, que me veux-tu ?» tant il le vit au présent.

### Quel défenseur !

Remarquez que c'est presque mon cas quand je revois les parties qu'il joua avec son «Cher Sporting» ! La première fois que je le vis ce fut à **Furiani**, pour son match d'essai, en concurrence avec un **Yougoslave** qui avait l'avantage d'être un compatriote de **Pantelic**. A la fin du match, comme **Marius Mariotti**, dirigeant influent, me dit qu'ils allaient réfléchir, je lui rétorquais : «Mais, tu ne vois pas que l'Allemand est un monument !» Et, dans la foulée, je téléphonai à mon ami, le regretté **Philippe Mosca** en lui disant en corse : «O Fili, ghjè un veru Scogliu, un'pasa nimu»

### Bastia, toujours Bastia

Après trois années passées à **Bastia** (1973-76), l'ami **Heidkamp** partit à **Lille**, comprit vite que le **Nord** n'avait rien à voir avec l'île de **Beauté** où l'affectif vaut toutes les techniques du monde. Et, dès lors qu'il goûta à **Furiani**, plus rien ne lui agréait. Après des retours en **Corse**, au **GFCA**, puis enfin à l'**A.J.B.**, en amateur, **Paul-Ferdinand** retourna du côté de **Francfort**, devint restaurateur puis tenancier de Pub, sans pour autant se désintéresser du foot, de **Bastia** et de son cher **Sporting**, et de son incursion à l'**A.J.B.**, du temps de **Jean-Louis Luccini** et **Manu, Mariani, Rochi, Sauli...**

Aujourd'hui, une certaine génération de Corses se souvient encore de cet athlète à la crinière léonine qui martyrisait les attaques adverses et faisait des «macagne» avec **Pantelic**, paraissant soudé à **Orlanducci**, dans le jeu...

Fidèle en amitié, il est retourné chez son ami **Claude Avenoso** qui tient le restaurant le **Claudius** au **Port de Toga**. «Désormais c'est ma cantine, clame Paul-Ferdinand»

Si vous voulez revivre ces souvenirs footballistiques, vous savez où le trouver...

**CLAUDIUS RESTAURANT**  
PIZZERIA - POISSONS




BANQUET - REPAS D'AFFAIRES - LUNCH - RECEPTION

**PORT TOGA - BASTIA - TÉL : 04 95 31 73 54**  
**OUVERT APRÈS LES MATCHS DE FOOTBALL !**

# La Via Romana, toujours aussi passionnée que passionnante

**E**lle incite aux passions, au dépassement de soi et procure toujours autant de bonheur. La **Via Romana**, XII<sup>e</sup> du nom, a une fois encore transcendé ses participants. Ils étaient presque 500 à prendre le départ matinal, au petit village de **Carpinetu** qui accueille l'événement avec une totale maîtrise. Ces concurrents du courage et de l'extrême, allaient affronter selon leur choix, les 62 km de l'ultra trail, manche du challenge **National Cascadia Tour Brooks**, le trail endurance de 40 km comptant cette année encore comme manche du challenge régional **Muntagne Corse Alte Strade**, ou la 21 km, manche du **championnat de France de la FFA**. Tous pour affronter un parcours d'une très haute technicité, dans le décor exceptionnel qu'offre la **Castagniccia**.

Cette épreuve de haut niveau a été dominée par **Maxime Cazajoux**. Le sportif originaire des **Pyrénées atlantiques** a littéralement survolé les 62 km du programme, et pulvérisé le record à ce jour détenu par **Vincent Delebarre** en **6h59'**. Il est à présent de **6h 43' 44"**. Les deux hommes sont les seuls à être descendus en dessous des 7 heures. **Maxime Cazajoux** a mis la barre très haut... pour les futurs prétendants à une victoire sur la **Via Romana**, le trail de toutes les convoitises, et qui n'a pas fini d'attirer du beau monde en **Castagniccia** ! A l'année prochaine...



*Maxime Cazajoux, avec son fils Axel, a pulvérisé le record de la Via Romana devant Dawa sherpa*



*Un mur d'escalade pour divertir les enfants... pas mal l'idée !*

## Les classements

**20 Kms** : 1. **Bizet Ivan** 2h02'49" ; 2. Hours Sébastien, 2h07'18" ; 3. Petitjean Benjamin 2h07'44" ; 4. Bourgeois Ivan, 2h16'05" ; 5. Piccinini Jean-Christophe, 2h20'31" ; 6. Santelli Lambert, 2h22'53" ; 7. Mulot Cyril, 2h24'37" ; 8. Occelli Baptiste, 2h24'43" ; 9. Morisset Jérôme, 2h24'46" ; 10. Vincenti Cyrille, 2h28'37" ; 11. Vaugoyeau Damien, 2h30'08" ; 12. Moretti Jacques, 2h32'27" ; 13. Caietta Alexandre, 2h32'29" ; 14. Combet Gilles, 2h33'46" ; 15. **Bovero Séverine** (1<sup>ère</sup> féminine) 2h33'46" ; 16. Bagnaninchi Anthony, 2h36'17" ; 17. Savignoni Jean-Christophe, 2h36'17" ; 18. Dalfau Jean-Luc, 2h36'57" ; 19. Marchetti Jérémy, 2h39'00" ; 20. Charles Thierry, 2h44'06".

**40 kms** : 1. **Salomon Du Mont Romain**, 4h57'28" ; 2. Hnciar Emile, 5h30'41" ; 3. Bayle Boris, 5h36'21" ; 4. Vatinel Christophe, 5h44'56" ; 5. Fontana Joseph, 5h54'25" ; 6. Savey Rémi, 5h59'25" ; 7. Secondi José, 6h02'39" ; 8. Valentini Laurent, 6h04'04" ; 9. Renard Corentin, 6h06'56" ; 10. Hennouni Mehdi, 6h15'22" ; 11. Genovesi Jean François, 6h15'31" ; 12. **Semper Stéphanie**, 6h15'44" (1<sup>ère</sup> féminine) ; 13. Bedin Armelle, 6h18'16" ; 14. Souchet Samuel, 6h21'40" ; 15. Costa Pierre-Paul, 6h23'05" ; 16. Vince Jacques, 6h26'14" ; 17. Natali Pierre, 6h26'29" ; 18. Campocasso Lisandru, 6h26'30" ; 19. Giudicelli Bernard, 6h29'16" ; 20. Borreguero Arnaud, 6h29'42".

**62 kms** : 1. **Cazajoux Maxime**, 6h43'44" ; 2. Sherpa Dachhiri Dawa (Nep), 7h38'02" ; 3. Villeneuve Lionel, 7h49'47" ; 4. Cleret David, 8h02'21" ; 5. Tondini Pascal, 8h11'00" ; 6. Cavert De La Tour Gilles, 8h43'08" ; 7. Freycenon Olivier, 8h47'00" ; 8. Doublet Raphael, 8h50'33" ; 9. Colombani Antoine, 9h12'39" ; 10. Sisson Nicolas, 9h12'39" ; 11. Therin Cédric, 9h16'09" ; 12. Antoniotti Pascal, 9h20'56" ; 13. Caillat Pierre François (Sui), 9h27'49" ; 14. Leonardi Thierry, 9h28'35" ; 15. Giacometti Leonardi Loïc, 9h31'22" ; 16. Napoli Antoine, 9h38'11" ; 17. Palmesani Etienne, 9h38'12" ; 18. Renault Bertrand, 9h39'58" ; 19. Guardenti Dominique, 9h43'38" ; 20. **Roussel Mélanie**, 9h51'10" (1<sup>ère</sup> féminine).



*Ivan Bizet et Séverine Bovero ont dominé la 21 km*



*Romain Salomon du Mont et sa charmante épouse ont pu savourer un premier succès en Castagniccia*



*Mélanie Roussel, vainqueur de la 62, et Stéphanie Semper, intouchable sur la 40, entourent Guillaume Peretti, absent cette année pour se préparer au trail du Mont Blanc*

## Grand bol d'oxygène pour la commune de Santa Maria Poghju

**A**u mois de février dernier, lors d'une réunion cantonale organisée en mairie sur le port de Taverna, une «nouvelle» devait considérablement changer l'avenir de la commune de Santa Maria Poghju : «On est sur une procédure positive du règlement de la dette de la commune» confiait le maire **Fanfan Mela**, rejoint par le président de l'exécutif de l'assemblée de Corse **Paul Giacobbi**, qui insistait sur le fait qu'il fallait mettre fin au problème de Santa Maria Poghju.

Depuis, la commune de Santa Maria Poghju était sur une procédure positive du règlement de sa dette communale, dont on peut affirmer aujourd'hui qu'elle a évolué favorablement.

C'est conformément aux engagements pris lors de l'importante réunion qui s'est tenue à Bastia en février dernier, que le processus de désendettement a débuté ces jours-ci en mairie de Santa Maria Poghju où le maire **Fanfan Mela** et ses adjoints **Tuanou Leonelli**, **Jean-Baptiste Tristani** et **M. Silvanoli**, recevaient **Paul Tominaro**, le représentant de la Caisse Régionale du Crédit Agricole de Moriani-Plage pour la signature effective d'un prêt, sur 20 ans, de consolidation de la dette. Cette signature met un terme à un contentieux bancaire de deux décennies. La satisfaction était de mise, comme l'exprimait le maire **Fanfan Mela** : «L'équipe municipale se réjouit de cette signature et tient tout particulièrement à remercier la Caisse Régionale de Crédit Agricole. Cette étape importante reflète deux



Lors de la signature du prêt « salvateur »

années et demie d'efforts, de rigueur budgétaire, de concertations et de négociations... à notre arrivée il y a bientôt 3 ans nous avions un endettement de 27 M€ (fortement diminué par une prise en compte de l'État), et l'on se dirige maintenant vers un budget 2013 enfin voté en équilibre, dès lors que nous aurons finalisé notre plan de règlement avec les créanciers restants.»

### D'ICI ET D'ALLEURS

#### ● OLMETO

Les samedi 11 et dimanche 12 août, se déroulera l'édition 2012 de «La Foire de Baracci», un classique désormais de l'été dans le Valinco.

**Dominique Filloni**, le Président du Comité d'Animation d'Olmeto, entouré de son équipe, et en présence de **Valérie Secondi**, maire de la Commune, ont établi un programme riche, varié et «alléchant» où plus de 100 exposants sont annoncés, venus de toute la Corse.

Le samedi 11 août l'ouverture de la Foire aura lieu, à 10h, avec à 11h30, un apéritif d'honneur.

Le public pourra circuler autour des stands alors que des promenades à dos d'âne seront proposées ainsi que de l'escalade avec les Sapeurs-Pompiers ou de l'accrobranche.

A partir de 18h, animations musicales avec les chanteuses **Domistria**, **Christelle Caste**, le Groupe **Armunia**. A 22h30, le **Dj Dumé** (Sono Evens) animera le Grand Bal.

Le dimanche 12 août aura lieu la messe chantée en plein air, suivie de la reprise des activités et des animations.

A 18h00, se produira le jeune groupe de danseurs de l'Association **Prim'Arte**, suivi à 19h du Tour de Chant de l'incomparable enfant du Valinco, **Jérôme Valinco**. A 20h30, se produira aussi le Groupe **Svegliu d'Isula**, avant le Grand Bal programmé à 22h30 sous la houlette de **Dj Dumé**.

Les Bains de Baracci seront ouverts au public qui bénéficiera aussi de l'immense parking que le Comité d'Organisation a prévu.

La Corse se mettra durant ces deux jours aux couleurs d'Olmeto, à Baracci.

#### ● SANTA REPARATA DI BALAGNA

Le 4<sup>ème</sup> Festival de Musica Classica, se déroulera du 7 au 9 août 2012.

Trois soirées au programme – Infos Billetterie : 06 45 40 00 26

Infos et Resa : [www.musica-classica.fr](http://www.musica-classica.fr)

#### ● AREGNO

Les 4 et 5 août, se déroulera «A Fiera Di L'Amandulu», foire rurale organisée en l'honneur de ce fruit et des produits dérivés. Entrée gratuite.

Service de restauration assuré.

Programme auprès du Foyer Rural d'Aregho.

Tél : 06 19 89 55 49 / 06 85 58 26 63.

#### ● SOLENZARA

I Muvrini se produiront le 3 août, au Stade de Solenzara ; le 4 août, au Cosc de l'Île-Rousse ; le 5 août, à Campuloru ; le 6 août, Place du marché, à Bastia ; le 7 août, Place du Casone, à Ajaccio ; le 8 août, Port de Macinaggio ; le 9 août, Citadelle de Saint-Florent ; le 10 août, au Port de Calvi.

Tous ces concerts sont programmés, à 22h.

I Muvrini retrouveront Porto-Vecchio le 11 août où, au Stade Claude Papi, ils clôtureront, cette tournée.

#### ● PORTICCIO

**Nathalie Fornès**, jusqu'au 11 août expose ses œuvres, sculptures en bronze ou en terre, à l'Office de Tourisme. **Nathalie Fornès** y exposera aussi ses tableaux réalisés à partir de tout ce que le bord de mer présente comme verre, bois, coquillages, sables et autres ingrédients...

A voir !

#### ● SAN GAVINO DI CARBINI

Le Théâtre de Verdure «Teatru d'Orra In Alta-Rocca» a été récemment inauguré avec un concours populaire conséquent, lors du concert de **Bertrand Cervera**, en collaboration avec le Festival **Sorru In Musica**.

Dans le cadre du Festival Art'e Musica In Alta-Rocca, le 4 août, à 21h30, concert de **Feli** et de **Canta U Populu Corsu**.

● **Le Pôle Emploi Ajaccio** informe que la **Poste** recrute des facteurs, factrices sur toute la **Corse**, en CDI par la voie du contrat d'apprentissage. (Pour plus d'informations, consulter l'offre d'emploi n° : 1856555). Dépôt du dossier de candidature, le 20 août au plus tard sur le site du **Pôle Emploi**.

● **La Chambre d'Agriculture de la Haute-Corse** informe que les bureaux du centre de **Formalités des Entreprises Agricoles (C.F.E)** sont ouverts au public, les lundis, mardis et vendredis, de 8h30 à 12h00. Pour optimiser la qualité du service, la prise de rendez-vous est conseillée. Fermeture exceptionnelle des bureaux du 13 au 17 août.

**Contact : 04 95 32 84 42** – Maison Verte, Avenue Jean Zuccarelli – 20200 Bastia.

**Agent : Alexandre Santoni**

**Responsable : François Bombardi**

● **La Chambre d'Agriculture de la Corse du Sud**, à **Ajaccio**, jusqu'au 31 août recevra le public du lundi au jeudi, de 8h à 15h et le vendredi de 8h à 13h.

● **Tous les vendredis d'août** comme ce fut le cas en juillet, des visites guidées du **Potager des Milelli**, à **Ajaccio**, sont organisées, à partir de 10h. Tarif 7€.

Inscription au : **04 95 10 06 91** du lundi au vendredi (de 7h à 14h)

● Un commercial – Section **Porto-Vecchio** et **Bonifacio** – est recherché en contrat CDI (fixe + forte commission + véhicule + téléphone) par **Société de Distribution en Corse**.

Envoyer candidature par mail : [dircommercial@corseblanc.fr](mailto:dircommercial@corseblanc.fr)

● **L'union des Mutuelles de Corse du Sud** informe de l'ouverture d'un Cabinet d'Ophtalmologie, au **Centre Mutualiste, Poretta**, à **Porto-Vecchio**.

**Tél : 04 95 70 05 81.**

● **Au Domaine du Levant** – Rond-Point de Borgo – RN 193, le nouveau Bureau de **Poste** a ouvert ses portes avec son «*Espace Service Clients*», et un distributeur automatique de billets, a été installé à l'extérieur.

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h30, le **Bureau de Poste** est déjà très apprécié.

● **Nouvelle adresse professionnelle du Docteur Caroline Galais**, Gynécologie-Obstétrique, depuis le 1er août 2012 : **Centre Hospitalier**, Service Gynécologie-Obstétrique, à **Bastia**. **Tél : 04 95 59 11 48.**

Cultura Viva, au 25, Boulevard Soult dans le 12ème, à Paris, organise des Cours de Corse (Langue et Chant) pour adultes, lycéens et enfants.

Tél : 01 43 07 23 87 / 06 12 72 77 44 / 04 95 48 82 73 – [www.culturaviva.fr](http://www.culturaviva.fr)

● **Le Magasin Weldom**, à **Calvi**, a un nouveau propriétaire, le sartenais **Dominique Imperio** qui a pris la suite de **Michel Rojek** lequel avec son épouse **Claudie**, avait dirigé l'établissement pendant 30 ans. Ils sont aujourd'hui, des heureux retraités.

C'est à la tête d'une équipe de quinze salariés que **Dominique Imperio** entend prolonger l'action de ses amis tout en y apportant sa touche personnelle comme le démontre sa première initiative, l'ouverture du magasin durant la période estivale, le dimanche matin.

● **De Moro Promoteur Constructeur** propose un Programme Neuf : disponibilités du 2 au 4 pièces.

**Bureau de vente** : Résidence le Clos des Oliviers, à l'Ile-Rousse.

**Tél : 04 95 60 24 97** – [www.demoro.fr](http://www.demoro.fr)

● **Grosseto-Prugna**, le clocher rénové a vu l'arrivée de deux nouvelles pensionnaires, deux cloches dédiées respectivement à **Saint Jean** et à **Sainte Rita**, après avoir été bénies par **Mgr De Germay**, Evêque en Corse et l'**Abbé François Buresi**, au cours d'une cérémonie, où les enfants et tous les habitants du village furent choisis pour marraines et parrains d'un baptême qui en augure d'autres !

## Vagabondage

Par Toussaint Lenziani

### «La Sportingmania» !

Une véritable Sportingmania s'est emparée de la Balagne.

Pour vous en convaincre il n'est que de s'arrêter à la brasserie du port à l'Ile-Rousse et de discuter avec Tony Canava pour entendre, d'entrée : «O quale hanu pigliatu ?».

Bien sûr il s'agit de savoir si les «Bleus» ont enregistré une signature car l'on est aux aguets d'éventuels renforts pour le Championnat de Ligue 1...

Oh, savez-vous que pour chaque match à Furiani quelque deux mille Balanins se déplacent ! C'est un véritable défilé depuis Calvi, Algajola, l'Ile-Rousse et tous nos villages... Ici la «Squadra Turchina» est animée par Mathieu Giudicelli et Richard Sturlesi souligne Tony et, flamberge au vent, avec drapeaux et coups de klaxons, nous investissons «A Balanina»... Et comme I Balanini «So unti et fini» nul ne doute qu'ils doivent avoir quelque stratégie pour inciter les Bleus à l'emporter !

Paul-Ferdinand Heikamp... Vous vous souvenez, sans doute, de cet extraordinaire défenseur du Sporting qui, avec Charles Orlanducci, constituait un duo central quasi-infranchissable, d'autant que, derrière, la cage était protégée par Ilya Pantelic...

Heikamp a toujours manifesté un attachement particulier pour Bastia et le Sporting. Et voici qu'il est actuellement en vacances chez nous et plus particulièrement chez son ami Orlanducci, au Port de Toga... Et, tenez-vous bien, il affiche deux tatouages sur ses bras, l'un représente la Corse et l'autre le mot «Sporting». Sacré Ferdinand, va !

Il est vrai que nombre de joueurs qui ont porté le maillot bleu ont une certaine affection pour celui-ci, et le talent des supporters et l'attrait de l'île y sont certainement pour beaucoup.

C'est ainsi que la star des stars du Sporting, Dragan Dzajic vient régulièrement chez son ami Walter. Jhonny Rep rend visite à Charly Mori à Ponte-Leccia, d'autres, comme Fanfan Félix qui n'ont plus jamais quitté l'Ile-Rousse...

Tous sont marqués non au fer rouge mais au fer bleu... Qui aurait dit cela lorsque le petit club de Victor Lorenzi accéda en CFA ?

# A Settimana Corsa<sup>©</sup>

32<sup>ème</sup> semaine de l'année

du 3 au 9 août 2012

Les fêtes : le 3, Lydie - le 4, Jean-Marie Vianney - le 5, Abel, Oswald - le 6, Transfiguration du Seigneur, Octavien - le 7, Gaétan - le 8, Dominique - le 9, Amour.

## Un an déjà

**Le 5 août**, la dette publique américaine fait baisser la note financière des Etats-Unis de AAA à AA, ce qui inquiète le monde entier.

**Le 6 août**, 300.000 personnes manifestent contre la vie chère, à Tel Aviv-Jaffa, en Israël.

**Le 8 août**, Lobsang Sangay succède au dalaï-lama en devenant le Premier ministre du nouveau gouvernement tibétain en exil.

**Le 8 août**, les troubles en Grande-Bretagne, qui ont éclaté dans la foulée d'une manifestation pour réclamer justice après la mort d'un homme tué par les forces de l'ordre, font trois morts et des dégâts estimés à plus de 170 millions d'euros.

**Le 9 août**, la joueuse de tennis belge Kim Clijsters abandonne lors du premier tour du tournoi de Toronto suite à des douleurs abdominales et annonce sa participation incertaine à l'US Open.

## L'esprit du monde

*Aucune paix n'est éternelle, mais toute journée qui la prolonge est une bénédiction.*

Kaj Munk

## Le truc de la semaine

Pour rendre son état premier à un fond de casserole sur lequel des aliments ont brûlé, faites-y cuire un oignon. Celui-ci a la particularité de détacher toutes les matières qui pourraient adhérer au fond.

## Les tablettes de l'Histoire

**Le 5 août 2002**, le président afghan Hamid Karzai échappe à un attentat.

**Le 6 août 1918**, décès de l'aviateur français Roland-Garros.

**Le 7 août 1945**, le président américain Harry Truman annonce que la bombe atomique lâchée sur Hiroshima est un succès.

**Le 8 août 1981**, naissance à Bâle d'un père suisse et d'une mère sud-africaine de Roger Federer qui deviendra numéro un mondial en tennis.

**Le 9 août 1945**, trois jours après la destruction d'Hiroshima, un autre Boeing B-29 lâche une bombe atomique sur Nagasaki faisant 40.000 morts et autant de blessés, et provoquant la décision de capitulation du Japon.

## Petits conseils pratiques

### Noix de coco

Si vous ne parvenez pas à ouvrir une noix de coco, mettez-la dans un four chaud durant une trentaine de minutes. Passé ce délai, elle devrait alors se fendre toute seule.

### Odeurs

Pour lutter contre les mauvaises odeurs qui règnent quelquefois dans les toilettes, si vous

n'avez pas de désodorisant, faites tout simplement brûler une allumette.

## Congeler des oeufs

Congeler des oeufs entiers est impossible. Toutefois, il est possible de procéder de la manière suivante. Cassez les oeufs, et mélangez jaunes et blancs. Ajoutez du sel ou du sucre, selon le plat que vous aurez à préparer, puis répartissez les oeufs battus dans des bacs à congélation.

## Éviter les pattes d'oie

Pour retarder au maximum l'apparition de pattes d'oie sur le côté des yeux, évitez de plisser les yeux, au soleil notamment, en ayant toujours à portée de main une paire de lunettes à verres teintés. Évitez également de lire sous un éclairage insuffisant.

## Marteau

Le manche d'un marteau est parfois glissant, ce qui ne favorise pas une bonne préhension. Pour remédier à ce problème, frottez-le avec du papier émeri.

## Calcaire

Pour éliminer le calcaire de votre machine à laver, faites-la tourner à vide, une fois par mois, en ajoutant un demi-litre de vinaigre à l'eau.

# ABONNEZ-VOUS !



Raison sociale : \_\_\_\_\_

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

1 an 42 Euros  1 mois gratuit !

Informateur Corse Nouvelle (Service abonnement) - 1 rue Miot 20200 Bastia

04 95 32 04 40 - Fax : 04 95 32 02 38 - E-mail : [abo@icn-presse.fr](mailto:abo@icn-presse.fr)

## Informateur • CORSE NOUVELLE

### DIRECTION - ADMINISTRATION

Tél. : 04 95 32 04 40 - Télécopie : 04 95 32 02 38

**DIRECTEUR DE LA REDACTION : Pierre BARTOLI**

Téléphone : 04 95 32 89 98

**REDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90**

E-mail : [redaction@informateurcorse.com](mailto:redaction@informateurcorse.com)

1, rue Miot - 20200 BASTIA

**ANNONCES LÉGALES : Tél. 04 95 32 89 92**

Télécopie : 04 95 32 02 38

E-mail : [al@informateurcorse.com](mailto:al@informateurcorse.com)

Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral, pour la Corse-du-Sud et pour la Haute-Corse : hors taxes 3,98 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions, descriptif remis aux annonceurs sur demande).

**COMPTABILITÉ : Tél. 04 95 32 04 40**

**ABONNEMENTS : Tél. 04 95 32 89 97**

**REGIE DE LA PUBLICITE - ÉDITIONS SPÉCIALES ET ÉVÉNEMENTS : Tél. 06 75 12 93 47**

E-mail : [j.fabro-aurelli@corse-information.info](mailto:j.fabro-aurelli@corse-information.info)

**PRESSE EN LIGNE : [www.corse-information.info](http://www.corse-information.info)**

**C.P.P.A.P. : 0314 I 88773**

**ISSN : 2114-009**

**IMPRESSION : AZ DIFFUSION - 20600 BASTIA**

L'Informateur • Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale - L'Informateur Corse a été fondé en 1951 par Louis RIONI - Corse Nouvelle<sup>®</sup> fondée en 1948 et La Semaine Corse<sup>®</sup> fondée en 1969 sont protégés par l'antériorité et les dépôts - Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) - Dépôt légal à date de parution.

# Prix Littéraire des Hebdos en région

## Vous aimez les livres et les auteurs ?

**C**hères lectrices, chers lecteurs, grâce à votre journal, devenez membre du 6<sup>e</sup> Prix Littéraire des Hebdos en région en partenariat avec le groupe Audiens, ERDF, la Société des Papiers de Presse (SPPP), "La Grande Librairie" l'émission littéraire de France 5 animée par François Busnel et diffusée tous les jeudis à 20h35 (rediffusion le dimanche à 8h55) et le magazine Lire.

Pour participer, c'est simple : il suffit d'envoyer une lettre dans laquelle vous faites part de vos goûts littéraires et de votre motivation sans oublier votre adresse complète et votre numéro de téléphone. Cette lettre doit être adressée **avant le 14 septembre 2012** dernier délai à l'adresse suivante : **Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale, Prix Littéraire, 72 rue d'Hauteville, 75010 Paris.**

Les 22 lectrices et lecteurs choisis recevront à leur domicile 10 romans de la rentrée sélectionnés par un comité éditorial comprenant des éditeurs de la presse hebdomadaire régionale et la rédaction du magazine Lire.

**En janvier 2013**, le jury se réunira à Paris au siège de la Société des Gens de Lettres pour délibérer, et la proclamation du lauréat se fera le jour même, en début de soirée.

Le Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale (SPHR) prendra en charge les frais de transport, d'hébergement et de restauration des 22 membres du jury.

Le règlement complet du Prix littéraire des Hebdos en région est disponible sur simple demande au SPHR.



# On peut aussi venir en Corse pour ses musées\*



\*A Corsica ci piace ancu per i sò musei

© J.C. ATTARD - ✪ EURO RSCG C&O - Adaption Duit-Médiasuse

